

CILSS

CENTRE RÉGIONAL AGRHYMET

**RECUEIL DES RAPPORTS ET COMPTES RENDUS
DES RÉUNIONS TECHNIQUES ET COMITÉS DE
PILOTAGE DES PROJETS ET PROGRAMMES DU
PROGRAMME MAJEUR INFORMATION
DE NOVEMBRE 1997**

PROGRAMME MAJEUR INFORMATION

Décembre 1997

CILSS

CENTRE RÉGIONAL AGRHYMET

**PROGRAMME RÉGIONAL « AMÉLIORATION DES INSTRUMENTS DE
DIAGNOSTIC PERMANENT POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE RÉGIONALE »
PHASE III (DIAPER III)**

**RAPPORT DE LA RÉUNION DE CONCERTATION
TECHNIQUE SUR L'ÉVALUATION DE LA CAMPAGNE
1997/1998**

Niamey (Niger) : 10-14 Novembre 1997

PROGRAMME MAJEUR INFORMATION

Décembre 1997

**COMITE INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECERESSE DANS LE SAHEL
(CILSS)**

**UNION EUROPEENNE
(UE)**

**PROGRAMME REGIONAL
"AMELIORATION DES INSTRUMENTS DU DIAGNOSTIC PERMANENT POUR
LA SECURITE ALIMENTAIRE REGIONALE" Phase III
(DIAPER III)**

**RAPPORT DE LA REUNION DE CONCERTATION TECHNIQUE
sur l'évaluation de la campagne 1997/1998**

tenue du 10 au 14 Novembre 1997 à Niamey (NIGER)

Novembre 1997

Du 10 au 14 novembre 1997 s'est tenue au Centre AGRHYMET à Niamey, la réunion annuelle de concertation technique du projet DIAPER III. Cette réunion, considérée également comme celle du comité de pilotage dudit projet avait à son ordre du jour l'examen des points suivants:

- I. Examen de la situation alimentaire céréalière ex-post 1996/97 et prévisionnelle 1997/98 des pays du CILSS ;
- II. Examen de l'état des dispositifs d'enquêtes agricoles pour la prévision des récoltes ;
- III. Examen de l'état d'exécution des devis-programmes de la campagne 1997/98 au 31 octobre 1997 ;
- IV. Eléments d'informations sur l'évaluation à mi-parcours du projet
- V. Préparation des missions d'évaluation /programmation 1998/99.

Ont pris part à cette réunion :

- le représentant des pays membres (membres des comités de sécurité alimentaire, responsables des statistiques agricoles et animateurs locaux du projet) ;
- les membres de l'Equipe Centrale d'Animation (ECA) ;
- les experts du Programme AGRHYMET ;
- les représentants de l'Union Européenne (Délégation de Niamey) ;
- le conseiller technique de l'Union Européenne auprès du CILSS à Ouaga.
- le représentant du CESD-Communautaire.

La liste des participants est jointe en annexe.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par une allocution du Directeur Général du Centre AGRHYMET, Ordonnateur Régional Délégué du projet, Monsieur Jorges Santos OLIVEIRA. Il a, au nom du Secrétaire Exécutif du CILSS, souhaité la bienvenue aux participants, souligné l'importance de la réunion dont les travaux sont très attendus cette année encore car ils seront présentés lors d'une réunion des ministres de l'Agriculture des pays membres du CILSS et à la réunion du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires dans le Sahel. Ces réunions se tiendront respectivement à Rome le 13 novembre et à Paris les 27 et 28 novembre prochain.

Pour ce faire, il a invité les participants à pousser leurs analyses afin de bien préciser les cas aigus de déficits céréaliers localisés ou globaux, qui se présenteraient dans chaque pays.

Il a ensuite réitéré, au nom des Etats membres, les remerciements du Secrétaire Exécutif du CILSS, à l'endroit de l'Union Européenne, pour les multiples appuis qu'elle n'a cessé d'apporter à la sous-région dans le domaine de la sécurité alimentaire et a terminé son intervention en souhaitant bon séjour à Niamey aux participants et plein succès aux travaux.

Après cette ouverture, les participants ont mis en place un bureau, amendé et adopté l'ordre du jour et le programme de travail (cf. annexe).

Le bureau était composé comme suit :

-Président : M. Mamadou DIOUF, responsable du Programme Majeur Information au Centre AGRHYMET, Niamey ;

- Rapporteurs :

MM. Lotard MUGABE, animateur local du projet au Tchad ;

Ghalio EKADE, animateur local du projet au Niger ;

Mohamed Fadhel OULD CHEIKH SAAD BOUH, responsable de l'Unité centrale du SISAAR/MDRE en Mauritanie.

La synthèse des résultats des travaux se présente comme suit :

1. EXAMEN DE LA SITUATION ALIMENTAIRE CEREALEIRE EX-POST 1996/97 ET PREVISIONNELLE 1997/98

1.1 Situation alimentaire ex-post 1996/97

Après un examen approfondi des données et analyses présentées par les différentes délégations sur le bilan céréalier ex-post 1996/97 de leurs pays respectifs, les participants ont abouti aux conclusions suivantes:

- la production céréalière brute des pays du CILSS a été évaluée à 9.243.500 tonnes soit une diminution de 2% par rapport aux prévisions d'octobre 1996 estimées à 9.402.300 tonnes. Elle est en augmentation de 1,3% par rapport à la production de la campagne 1995/96 qui était de 9.125.100 tonnes et de 1% par rapport à la moyenne des campagnes 1992-1996 établie à 9.168.000 tonnes.

Elle a dégagé une production nette de 7.543.700 T pour la consommation.

- Les stocks sont passés de 805.600 tonnes au 1er novembre 1996 à environ 594.600 tonnes en fin octobre 1997.

-Les importations ont été estimées à 1.895.800 T dont 1.727.300 T d'importations commerciales (essentiellement du riz et du blé) et 168.500 T d'aide alimentaire. Ces importations sont supérieures de 47% aux prévisions d'octobre 1996 (1.286.500 T). Les prévisions d'importations commerciales ont été réalisées à 154% tandis que 102 % de l'aide alimentaire attendue ont été reçus. On constate que 42% des importations commerciales ont été effectuées par le Sénégal, 14% par le Niger, 16% par la Mauritanie, 5,5% par le Mali, 6% par le Burkina Faso, 5,5% par la Gambie, 4% par le Tchad, 3% par le Cap-Vert et 4% par la Guinée-Bissau. Le Cap-Vert a reçu 29% de l'aide alimentaire régionale, le Burkina Faso 12%, la Mauritanie 18,7% et le Tchad 14,4%. La part des autres pays se situe entre 2 % et 7 %.

Par rapport à l'exercice 1995/96, les importations commerciales de la campagne 1996/97 ont augmenté d'environ 20 % et l'aide alimentaire sous forme de produits importés de 39 %.

-Les disponibilités céréalières totales de l'exercice se sont élevées à 10.245.100 tonnes. Elles sont en hausse de 4% par rapport à celles de la campagne 1995/96. La contribution de la production intérieure aux disponibilités céréalières a été d'environ 74 % soit un recul de 3 % par rapport à l'exercice précédent. Les importations commerciales et l'aide alimentaire ont contribué pour 19 % contre 23 % l'année dernière. Il se dégage une forte contribution de la variation des stocks aux disponibilités, qui passe d'un niveau quasi nul en 1995/96 à 6 % en 1996/97.

Les disponibilités totales enregistrées ont permis de dégager une consommation apparente de 9.612.600 tonnes également en hausse de 6 % par rapport à celle de la campagne 1995/96. Cependant, la consommation apparente par habitant n'a été supérieure à la norme officielle qu'au Burkina Faso, au Cap-Vert et au Niger. Le bilan céréalier en annexe 1 fait le point par pays.

-Concernant l'accessibilité des populations aux céréales sur les marchés, l'exercice a été marqué par une augmentation continue des prix des céréales de novembre 1996 à septembre 1997 dans presque tous les pays sauf au Mali et au Burkina Faso. Comme en 1995/96 et contrairement aux années antérieures la baisse des prix traditionnellement observée pendant la période des récoltes n'a pas été significative cette année. Ce phénomène de hausse observé pour la 2ème année consécutive pourrait s'expliquer par :

- * les mauvaises productions enregistrées dans certaines régions traditionnellement excédentaires ;
- * les spéculations intervenues sur le marché céréalier suite à l'annonce d'importants déficits céréaliers dans plusieurs pays ;
- * la perturbation des opérations de mise en culture en juin et début juillet 1997 à cause des déficits pluviométriques enregistrés dans la plupart des pays au cours de cette période.
- * les exportations de céréales.

D'une manière générale, l'exercice 1996/97 a été marqué par une production céréalière moyenne à mauvaise dans la plupart des pays et une situation alimentaire précaire pour les populations vulnérables. En effet, le fonctionnement du marché céréalier, caractérisé par des prix très élevés et un mauvais approvisionnement des marchés des zones déficitaires, a limité davantage l'accès des populations aux céréales. Dans certains pays (Niger, Sénégal, Mauritanie), l'Etat a dû prendre des mesures d'intervention sur les marchés. Ces mesures vont du domaine de la fiscalité à l'injection de tonnages en vue de la stabilisation des prix. Des ventes à prix social de céréales ont également été effectuées dans certains pays, réduisant parfois considérablement les stocks nationaux de sécurité (Niger et Tchad).

Au vu de ce qui précède et compte tenu de la baisse croissante de l'aide alimentaire, des efforts plus importants pour assurer la sécurité alimentaire de la région doivent être entrepris. Ceux-ci pourraient être centrés sur :

- l'accroissement quantitatif et qualitatif de la production intérieure ;
- l'appui à un meilleur fonctionnement du marché céréalier aussi bien à l'intérieur du pays que dans la sous-région ;
- la reconstitution des stocks nationaux de sécurité.

1.2 Situation alimentaire prévisionnelle

La situation alimentaire prévisionnelle 1997/98 a été examinée à travers les éléments suivants :

- les rapports des pays comprenant les résultats du suivi de la campagne agricole (pluviométrie, développement des cultures, situation phytosanitaire, situation pastorale et situation hydrologique), le dispositif de l'enquête agricole et les éléments du bilan céréalier (production, stocks, importation, population) ;
- les rapports des missions conjointes CILSS/FAO d'évaluation préliminaires des récoltes en octobre 1997 ;

L'analyse de ces rapports a permis de tirer les conclusions suivantes :

1.2.1 Déroulement de la campagne

a Situation agro-météorologique

Globalement, la campagne a été caractérisée par des situations très contrastées présentant un fort gradient négatif Est/Ouest dans l'installation des cultures et une hétérogénéité du développement végétatif.

De façon plus détaillée on a pu observer trois étapes distinctes dans cette campagne :

1) Installation précoce à normale des pluies excepté au Cap-Vert où le démarrage n'a eu lieu qu'au cours du mois d'août. Cette situation a permis partout une bonne réussite des semis et une levée générale des cultures.

2) Une période plus sèche durant le mois de Juillet qui a pu perdurer jusqu'à août, caractérisée par une diminution globale de la pluviométrie et des périodes de sécheresse allant jusqu'à 40 jours suivant les zones et les pays.

Ces périodes de sécheresse ont concerné les zones situées au Nord d'une ligne située au Nord 13ème parallèle et plus particulièrement, les pays situés sur la façade ouest, notamment le sud ouest de la Mauritanie, le nord et le centre du Sénégal, la Gambie, l'ouest et le nord de la zone agricole du Mali, le nord et le centre du Burkina Faso, l'ouest et le nord du Niger et le nord de la zone agricole du Tchad.

Les conséquences agronomiques ont été:

- un stress hydrique parfois important voire irréversible pour les plants arrivés aux stades de levée voire de montaison pour les cultures les plus précoces (maïs, mil cycle court);
- des pertes importantes sur les pépinières de riz provoquant un retard non négligeable dans les opérations de repiquage des riz de bas-fonds;
- la nécessité de ressemis qui ont pu se prolonger jusqu'à la reprise des pluies au mois d'Août, ce qui implique une pluviométrie soutenue jusqu'à la fin du mois d'Octobre pour le bouclage du cycle végétatif.

3) A partir de mi Août et jusqu'en Septembre la pluviométrie est redevenue normale, voire abondante dans la plupart des pays.

Cette situation a favorisé :

- la reprise du développement végétatif des cultures jusqu'à l'épiaison;
- l'installation des cultures de riz dans les bas-fonds et les mangroves;
- un remplissage satisfaisant des cours d'eau et des barrages, ce qui permet d'envisager de bonnes perspectives pour les cultures de décrues et les cultures irriguées.

L'arrêt presque généralisé des pluies est intervenu à partir de la deuxième décade d'octobre, à l'exception de la zone soudano-sahélienne où des pluies ont été enregistrées jusqu'en fin Octobre. Il est à noter que par endroits, au Burkina Faso et au Tchad, il a été ressenti un net fléchissement de la pluviométrie à partir de la deuxième décade de Septembre.

.b Situation phytosanitaire

La situation a été globalement calme au cours de la saison, excepté au Tchad où il a été signalé une invasion du criquet migrateur africain, essentiellement au Centre (Chari Baguirmi, Kanem, Mayo Kebi). Cependant, la longue pause pluviométrique a favorisé des pullulations localisées de certains ravageurs comme les chenilles et les sautéraux (notamment en Mauritanie). Ces infestations ont contribué également à l'échec de certains semis. Les superficies globalement infestées n'ont pas pu être entièrement traitées par insuffisance de pesticides et de moyens logistiques

Actuellement, aucune menace de criquet pèlerin n'est signalée. Néanmoins, la surveillance doit être poursuivie, compte tenu de la persistance des effectifs d'individus solitaires au Tchad, au Niger, au Mali et en Mauritanie et du développement végétatif inachevé des semis tardifs, pouvant à tout moment attirer ces ravageurs. La situation au Tchad demeure préoccupante à cause surtout de la présence de sauteriaux dans toute la partie sahélienne.

Par ailleurs, une menace d'oiseaux granivores persiste dans les casiers rizicoles de l'office du Niger, au Mali, au Sénégal, en Mauritanie et au Tchad, malgré les traitements aériens et terrestres effectués.

.c Situation de l'élevage

Les perturbations pluviométriques intervenues cette année n'ont pas permis un développement homogène des pâturages. Ils sont dans l'ensemble bons à faibles et ne permettront pas une alimentation suffisante du bétail jusqu'à l'hivernage prochain dans certaines régions du Niger, de la Mauritanie, du Sénégal, du Burkina Faso, de la Gambie et du Cap-Vert.

Par ailleurs, l'insuffisance des pâturages dans les zones d'élevage alliée à des conditions d'abreuvement qui pourraient rapidement se dégrader dans le nord du Sahel, risquent de provoquer une transhumance précoce vers les zones plus méridionales, et entraîner des tensions entre les populations d'éleveurs et d'agriculteurs.

Enfin, l'insuffisance des pluies a également favorisé le développement d'espèces végétatives non appétées habituellement par le bétail et a perturbé le cycle normal de croissance des espèces appétées. Ceci a occasionné des cas d'intoxication alimentaire d'animaux suite à la consommation de ces pâturages dans certains pays.

En ce qui concerne l'état zoosanitaire, il est dans l'ensemble satisfaisant.

1.2.2 Les estimations prévisionnelles des productions

.a Production brute

Les premières estimations effectuées, sur la base des résultats fournis par les enquêtes agricoles, donnent une production céréalière prévisionnelle de 9.138.400 tonnes.

Si ces chiffres se confirment le Sahel connaîtra une baisse de sa production brute céréalière pour la troisième année consécutive depuis les productions record de la campagne 1994/95. Ce niveau de production est certes équivalent à la moyenne des 5 dernières années, mais légèrement inférieur (-1%) à celui de l'an passé.

La situation par pays est la suivante:

Production brute en baisse:

	Par rapport à la moyenne (92/96)	Par rapport à l'an passé
Burkina Faso	- 8 %	- 8 %
Cap-Vert	- 84 %	- 13 %
Sénégal	- 19 %	- 21 %
Gambie	- 17 %	- 24 %

Production brute stationnaire au Niger, inférieure de 1% à la campagne passée mais supérieure de 4 % à la moyenne des cinq dernières années.

Production brute en hausse:

	Par rapport à la moyenne (92/96)	Par rapport à l'an passé
Mauritanie	- 5 %	+ 26 %
Guinée	+ 6 %	+ 29 %
Bissau		
Tchad	+ 39 %	+ 13 %
Mali	+ 9 %	+ 7 %

.b Situation par culture

Le mil est la spéculature la plus affectée par les mauvaises conditions agro-climatiques qui ont sévi dans plusieurs pays. Sa production de 3.992.000 tonnes est en baisse de 7 % par rapport à l'an passé sur le plan régional.

La production régionale de sorgho (2.762.200 tonnes) sera équivalente à celle de la dernière campagne.

La production de maïs a été également affectée à des degrés divers selon les pays. Cependant, le tonnage régional attendu (855.200 tonnes) sera supérieur de 7 % à celui enregistré durant la campagne 1996/97. Pour cette culture la situation a été particulièrement défavorable en Gambie et au Cap-Vert.

La riziculture se présente comme la spéculature ayant résisté au mieux aux mauvaises conditions agroclimatiques de cette année. La production totale (1.382.500 tonnes) est en hausse de 10 % par rapport à l'an passé.

.c Production brute par habitant

En considérant la production brute par habitant, on assiste au plan régional, à une baisse de 4 % par rapport aux résultats de la dernière campagne et de 8 % par rapport à la moyenne des 5 dernières années.

d Les stocks

Les stocks disponibles au 31/10/97 s'élèvent à 594.600 tonnes. Ils ne représentent que 74 % du niveau de l'an dernier (805.600 tonnes). Ils sont essentiellement composés de stocks privés (producteurs et commerçants) qui se chiffrent à 484.900 tonnes. Les stocks publics et stocks nationaux de sécurité ne sont que de 89.700 tonnes.

Les stocks les plus importants se trouvent au Mali (205.800 tonnes), au Sénégal (145.900 tonnes), au Burkina Faso (102.300 tonnes) et en Mauritanie (59.700 tonnes). Ailleurs, ils sont relativement faibles: 18.000 tonnes au Tchad; 14.500 tonnes en Guinée Bissau, 11.200 tonnes au Cap-Vert. Au Niger et en Gambie, ils sont respectivement de 7.200 et 6.200 tonnes.

Le niveau des stocks nationaux de sécurité est assez bon au Mali (29.400 tonnes) et au Burkina Faso (25.000 tonnes), par contre au Niger et au Tchad, où ce type de stock existe, ils sont pratiquement épuisés: 7.000 tonnes au Niger et nuls au Tchad.

1.2.3 La situation alimentaire prévisionnelle et les zones potentiellement à risque

.a Analyse du bilan céréalier prévisionnel

Les disponibilités totales avant importations (production nette + stocks disponibles au 31/10/97) s'élèvent à 8.013.100 tonnes. Elles ne couvrent que 77 % des besoins de consommation humaine et de stocks finaux estimés à 10.417.900 tonnes. Il subsiste alors un écart de 2.404.800 tonnes à combler à travers des programmes adéquats de productions de contre saison, d'importations et/ou d'aide alimentaire.

Seul le Mali dégage une situation brute équilibrée. Dans les autres pays le déficit brut dégagé est assez important: 952.900 tonnes au Sénégal, 400.000 tonnes au Niger, 350.500 tonnes en Mauritanie, 314.500 tonnes au Tchad, 145.900 tonnes en Gambie, 112.400 tonnes au Burkina Faso, 84.400 tonnes au Cap Vert, et 58.200 tonnes en Guinée Bissau.

Les prévisions d'importations commerciales et d'aide alimentaire sont évaluées à 1.712.000 tonnes. Elles comprennent 1.600.700 tonnes d'importations commerciales et 111.300 tonnes d'aide alimentaire. La réalisation de ces importations permettra de renforcer les disponibilités céréalières pour les porter à 9.725.100 tonnes, soit 93 % des besoins totaux et 97 % de la consommation humaine.

Le déficit net régional est de 737.000 tonnes. Pour couvrir ce déficit un programme complémentaire d'importations commerciales et/ou d'aide alimentaire sera nécessaire.

.b Zones à risque (cf. annexe 3).

En plus des zones traditionnelles à risque structurel pour les cultures pluviales, généralement situées à l'extrême limite nord de la zone agricole des pays du CILSS (durée de saison inférieure à 70 jours), il faudra s'attendre, cette année, à une baisse sensible de la production dans plusieurs régions dont les plus touchées seraient les suivantes :

- **Sénégal** : départements de Louga, Kébémer, Tivaouane, Thiès, moitié nord des départements de Dagana, Matam, Kaffrine, Linguère, M'Backé, Diourbel, régions de Fatick et Tambacounda
- **Mali** : parties nord des régions de Kayes, Koulikoro et Ségou, parties des cercles de Youwarou, Ténenkou, Bandiagara, Mopti.
- **Burkina Faso** : provinces de l'Oudalan, Soum, Séno, Bazéga, Nahouri, Boulkimdé, Sanguié, Kouritenga, Kadiogo, Yatenga, Passoré, Bam, Sanmatenga
- **Niger** : moitié-nord de l'arrondissement de Téra, moitié-sud des arrondissements de Tillabéri, Ouallam, Filingué, Tahoua et Dakoro, trois quarts des arrondissements de Mayahi, Tessaoua et Mirriah, et ensemble des arrondissements de Illéla, de Keita et de Bouza, tout le département de Diffa ;
- **Mauritanie** : wilayas des Hodhs El Chargui et El Gharbi, du Gorgol de l'Assaba et du Guidimakha;
- **Cap-Vert** : quasiment tout le pays;
- **Gambie** : North Bank Division, Central River Division et Upper River Division.
- **Tchad** : Nord Chari Baguirmi, Centre Kanem, Centre Batha, Ouaddaï, certaines localités du Sud au Logone Oriental, Sous préfecture de Koumra, Tandjilé (Laï), Bongor.
- **Guinée Bissau** : certaines zones dans le Nord Est, zones urbaines de Bissau, Bafata, Gabu et Cachungo

1.3 Conclusions

Les caractéristiques de la campagne agricole 1997, révèlent une fois de plus que la production agricole au Sahel est encore tributaire des aléas climatiques. Par conséquent, les risques de famine persistent toujours dans la région. Des efforts soutenus en matière de sécurité alimentaire sont encore nécessaires pour parer à ces risques. Pour cette année, les actions suivantes sont préconisées :

- 1) Au titre des mesures d'aide d'urgence, les actions suivantes pourraient être envisagées:
 - aide alimentaire au Niger, Sénégal, Mauritanie, Gambie, Cap-Vert et Burkina Faso;
 - sauvegarde du cheptel, via des aides à l'alimentation du bétail au Sénégal, au Cap-Vert et en Mauritanie.
 - lutte phytosanitaire en Mauritanie et au Tchad.
- 2) Au titre des mesures d'accompagnement à court terme, des actions ont d'ores et déjà été programmées dans certains Etats, elles visent à :
 - favoriser les cultures de contre saison et de décrues (Burkina Faso, Niger, Mali, Mauritanie, Sénégal);
 - aide à la constitution (Gambie, Mauritanie) ou à la reconstitution des stocks de sécurité (Niger, Tchad) et banque de céréales (Burkina Faso);
 - appui aux activités génératrices de revenus en zone rurale (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger) ou urbaines et périurbaines (Guinée Bissau);
 - sensibilisation des commerçants céréaliers dans les processus de transferts vers les zones déficitaires (Burkina Faso, Mali);
 - appui à la stabilisation des prix (Gambie, Sénégal).
 - Approvisionnement des banques de céréales (Burkina Faso).

3) Au titre des mesures d'accompagnements à moyen terme

- appui à la reconstitution des stocks de semences (Gambie, Mauritanie, Guinée Bissau, Burkina Faso)
- approvisionnement en sous produits agro-industriels pour l'élevage dans tous les pays.
- suivi de la situation phytosanitaire (Tchad).

2. EXAMEN DE L'ETAT DES DISPOSITIFS D'ENQUETES AGRICOLES POUR LA PREVISION DES RECOLTES

L'Equipe Centrale d'Animation a fait un exposé sur la situation actuelle des dispositifs de prévision des récoltes dans l'objectif de déceler les causes des défaillances actuelles dans plusieurs pays afin d'y remédier.

Les méthodes de prévision retenues dans les dispositifs sont celles basées sur les carrés de densité et celles fondées sur la déclaration du paysan. Les données brutes sont collectées auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles.

Dans l'enquête agricole de chaque pays, au moins une des deux méthodes de prévision ci-dessus est retenues dans le dispositif de prévision des récoltes. On retrouve la méthode des carrés de densité dans le dispositif de quatre pays et la méthode basée sur la déclaration du paysan dans six pays.

Comme bilan des 4 dernières années, on a pu noter:

- Au niveau de la couverture de l'échantillon d'exploitations, un taux de couverture assez satisfaisant qui a atteint 85% pour l'ensemble des pays au cours des prévisions de la campagne 1996/97.

- Au niveau de la collecte des données, elle n'a concerné, pour la plupart des cas, qu'une partie de l'information nécessaire à la prévision. Cette information, qui doit toujours faire l'objet d'une saisie après sa collecte est matérialisée par un fichier. Jusque là un tel fichier n'a existé d'une manière complète qu'au Burkina Faso, au Mali, et au Niger. Dans les autres pays, s'il existe il n'est que partiel, il concerne tout au plus les données nécessaires à l'estimation des superficies. Les estimations du rendement prévisionnel n'ont pas été faites conformément au protocole prévu par l'enquête.

Un risque de baisse de fiabilité des résultats existe donc à cause de l'utilisation de méthodes alternatives non conformes aux dispositifs.

A la suite des débats, il est ressort que les raisons des dérapages se situent à deux niveaux:

- la période très précoce de la date des prévisions de récoltes,
- les difficultés financières dans l'exécution des opérations de collecte.

En dépit de la précocité de la date des prévisions de récoltes l'atelier n'a pas jugé opportun de lui apporter une quelconque modification.

Pour ce qui concerne les difficultés financières, il a été demandé aux responsables techniques de sensibiliser davantage les autorités politiques dans le sens de faciliter les déblocages à temps opportun des fonds destinés à l'enquête.

3. ETAT D'EXECUTION DES DEVIS-PROGRAMMES (D.P.) 1997/98

Les activités ont effectivement démarré en mai dans les pays et à l'ECA.

Au niveau des pays la période de disponibilité des fonds a été très variable d'un pays à un autre. Il se dégage trois groupes de pays :

- . Les pays où la disponibilité des fonds a permis un déroulement normal des activités: Burkina-Faso, Cap-Vert, Gambie et Mali,
- . Les pays où les activités ont souffert de la non disponibilité des fonds à temps. A ce niveau on distinguera les pays où les problèmes rencontrés étaient dûs à la lourdeur des procédures budgétaires (Niger), de ceux où la mobilisation des fonds de la contrepartie nationale a été très difficile (Sénégal, Tchad, Guinée-Bissau) pour ces derniers l'exécution budgétaire du devis-programme au 31 octobre n'a concerné que le budget de l'Animation locale.
- . Enfin, en Mauritanie le devis-programme a été suspendu, ni les fonds FED, ni la contrepartie nationale n'ont été débloqués.

Ainsi, dans 4 pays sur les 9, les activités ont sérieusement souffert de la conditionnalité qui soumet l'engagement des fonds FED au décaissement effectif de la contrepartie des Etats. Cette conditionnalité, comme l'a expliqué le coordonnateur du projet, avait comme objectif de faciliter les engagements des fonds FED en les faisant progressivement plutôt que de les lier au décaissement de la totalité de la contrepartie des Etats. La contrainte majeure de la conditionnalité se situe donc au niveau de l'engagement de la contrepartie nationale, élément essentiel de la convention de financement.

Les engagements des contreparties nationales sont remarquables au Mali, au Niger et au Burkina Faso où les taux d'exécution des fonds de la contrepartie nationale atteignent parfois 71% des prévisions. Par contre, en ce qui concerne les fonds FED, les avances reçues par les Etats sont généralement faibles et se limitent pour la plupart des cas à des avances aux activités de l'Animation Locale. Seuls le Mali, le Burkina Faso et le Cap-Vert ont pu bénéficier à temps des avances de fonds FED.

Les activités, notamment celles de l'enquête agricole, ont beaucoup souffert en Guinée-Bissau, en Mauritanie, au Sénégal et au Tchad à cause de la non disponibilité des fonds. Ceci s'est manifesté par l'utilisation de méthodes alternatives d'estimation des récoltes.

Au niveau de l'ECA le taux d'exécution au 31 octobre se situe à 30%. Les activités ont principalement porté sur l'organisation de la troisième réunion du Comité Directeur du projet d'une part, et les activités d'appui technique, la formation et la coordination d'autre part.

L'exécution du programme de formation a débuté depuis novembre 1996. Elle a concerné les volets suivants :

- conduite des enquêtes
- techniques de sondage
- traitement des données statistiques
- analyse socio-économique des données sur la sécurité alimentaire.

Les formations reçues ont dans leur ensemble, été jugées satisfaisantes par les participants. Cependant, il a parfois été déploré l'insuffisance du niveau de base de certains participants par rapport au contenu des modules de formation, et l'inexistence de lien entre leurs activités et les modules dispensés. L'ECA a par conséquent attiré l'attention des animateurs sur le choix des candidats aux prochaines session de formation. Ce choix devra tenir compte désormais du niveau de formation de base pour faciliter l'assimilation des cours et des activités actuelles et futures des candidats pour favoriser l'utilisation des connaissances acquises.

4. APERCU SUR L'EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROJET

Après un rappel du cadre institutionnel dans lequel s'inscrit ce type d'évaluation, les participants ont exprimé un certain nombre de réactions vis à vis du tant du déroulement de cette mission et des résultats.

Il convient de noter que certains pays ont déjà transmis leurs observations et que d'autres doivent le faire dans un délai proche.

Plusieurs participants, ont souligné la faiblesse des entretiens qu'ils avaient pu avoir avec les membres de la mission et le manque de capitalisation, réalisée par rapport aux documents produits par DIAPER III afin de mieux les dépasser et aboutir à des propositions constructives.

Sur les questions essentielles posées par le rapport et notamment l'adéquation des objectifs de DIAPER III à la fourniture d'information sur la sécurité alimentaire, les participants souhaitent préciser que:

- les besoins exprimés par les Etats ont changé depuis l'élaboration du document de projet et le problème réside maintenant vers une analyse beaucoup plus fine d'un point de vue géographique des situations alimentaires. La question de la sécurité alimentaire globale du CILSS (en matière de couverture des besoins alimentaires) si elle reste un outil déterminant, ne peut plus suffire eu égard aux situations de pauvreté actuelles.
- l'opposition des deux scénarios proposés par les consultants, n'est pas pertinente compte tenu du fait que l'appréciation de la production reste pour la majeure partie des zones du CILSS, l'élément clef pour déterminer la disponibilité alimentaire.

Concernant l'utilisation de méthodes alternatives, les participants souhaitent souligner que:

- la méthode actuelle peut être conservée si les moyens financiers mis à la disposition des enquêtes peuvent le permettre
- l'ECA pourrait étudier à titre de test d'autres méthodes, moins coûteuses et présenter ces résultats pour appréciation.

5. PREPARATION DES MISSIONS D'EVALUATION/PROGRAMMATION DE LA CAMPAGNE 1998/99

Les termes de référence des missions d'évaluation/programmation de la 5ème année seront dictés par les réactions du comité directeur aux conclusions de l'évaluation à mi-parcours. Les participants ont été informé de la tenue d'une réunion de concertation relative entre autres à ces missions le 1er décembre au Luxembourg. A la suite de cette réunion, l'ECA sera chargée d'écrire les termes de référence en rapport avec les Etats. Toutefois, à titre indicatif la période de déroulement des missions d'évaluation/programmation a été fixée entre le 15 décembre et la première semaine du mois de février 1998.

6. RECOMMANDATIONS

1. Recommandations sur les normes de consommation

Considérant le rôle important des bilans céréaliers dans les prises de décisions en matière de sécurité alimentaire au Sahel;

Considérant la vétusté des normes actuelles en raison des changements prévisibles dans les habitudes de consommation à long terme;

Considérant l'impact d'un changement dans la norme de consommation dans le bilan céréalier;

Les participants à la réunion de concertation technique sur l'évaluation des résultats des campagnes 1996/97 et 1997/98 recommandent :

- de présenter dans les publications, en plus du bilan, des notes techniques explicatives sur les normes de consommation (globale et par céréales) et leur source éventuelle si elles proviennent d'enquêtes sur la consommation ;

- la réalisation d'études spécifiques sur les normes de consommation dans les différents pays dans la perspective de leur réactualisation.

2. Recommandations relatives à la lisibilité et à l'amélioration des bilans céréaliers.

Considérant la diversité des taux de perte par céréale au cours du passage de la production brute à la production disponible,

Considérant l'insuffisance dans la fiabilité de certains postes du bilan et le souci constant de mieux les cerner,

Considérant le besoin croissant de mieux informer les utilisateurs de données

Les participants à la réunion de concertation technique sur l'évaluation des résultats des campagnes 1996/97 et 1997/98 recommandent :

- de consigner dans les publications les taux de perte pour chacune des céréales.
- de faire des investigations allant dans le sens de mieux cerner les données relatives aux stocks (paysans et privés), aux flux transfrontaliers ainsi qu'aux différentes utilisations, notamment la consommation de bétail.

3. Recommandations relatives au financement des enquêtes

La réunion,

Considérant le rôle fondamental des résultats prévisionnels dans l'analyse des situations alimentaires,

Considérant la tendance à l'utilisation de méthodes de prévisions alternatives non conformes aux techniques retenues, à cause d'une part des retards de mise à disposition des moyens financiers pour la collecte des données, d'autre part de l'inadaptabilité des techniques retenues à certains dispositifs,

Les participants à la réunion de concertation technique sur l'évaluation des résultats des campagnes 1996/97 et 1997/98 recommandent :

- une plus grande sensibilisation des Etats pour la mise en place à temps des fonds destinés à l'enquête,
- que l'ECA et les Etats traduisent les résultats du séminaire de Bamako en actions concrètes en ce qui concerne les améliorations méthodologiques à apporter à chacun des dispositifs d'enquête agricole.

ANNEXE: 1

BILAN CEREALIER EX POST 1996/97.

PRODUIT : CEREALES

Unités: tonnes.

PAYS POSTES	BURKINA	CAP-VERT	GAMBIE	G-BISSAU	MALI	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	CISS
Population au 30/04/97(habitants)	10,561,000	407,000	1,175,000	1,090,000	9,249,000	2,419,000	9,289,000	8,768,000	6,903,000	49,861,000
Production brute	2,481,800	1,300	111,600	146,900	2,219,200	121,400	2,260,400	1,023,100	877,800	9,243,500
Production disponible	2,076,000	1,100	91,400	105,400	1,742,700	76,500	1,905,200	828,600	716,800	7,543,700
Stock initial	158,200	11,200	17,000	5,600	177,300	59,600	243,800	113,900	19,000	805,600
Importations . commerciales . aides alimentaires	119,000 98,300 20,700	99,500 50,700 48,800	103,300 96,900 6,400	80,500 77,100 3,400	109,100 97,000 12,100	300,100 268,500 31,600	250,000 237,800 12,200	743,900 735,000 8,900	90,400 66,000 24,400	1,895,800 1,727,300 168,500
TOTAL: RESSOURCES/EMPLOI	2,353,200	111,800	211,700	191,500	2,029,100	436,200	2,399,000	1,686,400	826,200	10,245,100
Exportations	-	-	19,400	-	18,500	-	-	-	-	37,900
Stock final	102,300	16,100	6,200	14,500	205,800	59,700	7,200	165,900	16,900	594,600
Consommation apparente . totale (tonnes) . par habitant (kilogrammes)	2,250,900 213	95,700 235	205,500 175	177,000 162	1,804,800 195	376,500 156	2,391,800 257	1,520,500 173	809,300 117	9,632,000 193
Norme officielle de consommation	190	206	175	175	204	176	(*)	185	159	-

(*): Norme = 200 kg/Hbt/an pour les urbains et les nomades et 250 kg pour les ruraux sédentaires

Source: DIAPER/CENTRE AGRHYMET, Niamey, NIGER.

ANNEXE: 2

BILAN CEREALIER PREVISIONNEL 1997/98.

PRODUIT: CEREALES

Unités: tonnes.

PAYS POSTES	BURKINA FASO	CAP-VERT	GAMBIE	G-BISSAU	MALI	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	CILSS
Population au 30/04/98(habitants)	10,840,000	417,000	1,224,000	1,112,000	9,436,000	2,489,000	9,539,000	8,998,000	7,066,000	51,121,000
I. DISPONIBILITES	2,005,900	17,100	72,000	146,400	2,080,700	160,600	1,903,100	809,200	818,100	8,013,100
Production										
Production brute	2,274,400	1,100	84,800	189,600	2,384,400	153,400	2,246,300	811,100	993,300	9,138,400
Production disponible	1,903,600	1,000	65,800	131,900	1,874,900	100,900	1,895,900	643,300	801,200	7,418,500
Stocks initiaux	102,300	16,100	6,200	14,500	205,800	59,700	7,200	165,900	16,900	594,600
Paysans	56,900	-	2,000	-	106,200	8,900	-	60,000	7,200	241,200
autres	45,400	16,100	4,200	14,500	99,600	50,800	7,200	105,900	9,700	353,400
II. BESOINS	2,118,300	101,400	217,900	204,600	2,066,800	511,100	2,303,200	1,762,000	1,132,600	10,417,900
Norme de consommation (kg/hbt/a)	190	206	175	175	204	176	(1)	185	159	-
Consommation humaine totale	2,059,600	85,900	214,200	194,600	1,923,200	438,100	2,289,700	1,664,600	1,123,500	9,993,400
Stocks finaux	58,700	15,500	3,700	10,000	143,600	73,000	13,500	97,400	9,100	424,500
Paysans	-	-	-	-	81,300	9,000	-	60,000	7,300	157,600
Autres	58,700	15,500	3,700	10,000	62,300	64,000	13,500	37,400	1,800	351,294
III. EXCEDENT(+)/DEFICIT(-) BRUT.	(112,400)	(84,300)	(145,900)	(58,200)	13,900	(350,500)	(400,100)	(952,800)	(314,500)	(2,404,800)
IV. SOLDE IMPORT/EXPORT	127,500	51,100	102,600	75,900	51,600	300,100	248,700	636,500	73,800	1,667,800
Importations commerciales prévu	101,900	10,000	121,100	73,000	67,100	295,600	240,000	629,000	63,000	1,600,700
aides prévues	25,600	41,100	5,700	2,900	4,500	4,500	8,700	7,500	10,800	111,300
exportations prévues	-	-	24,200	-	20,000	-	-	-	-	44,200
V. EXCEDENT(+)/DEFICIT(-) NE	15,100	(33,200)	(43,300)	17,700	65,500	(50,400)	(151,400)	(316,300)	(240,700)	(737,000)

(1): Norme = 200 kg/Hbt/an pour les urbains et les nomades et 250 kg pour les ruraux sédentaires

Source: DIAPER/CENTRE AGRHYMET, Niamey, NIGER.

CAMPAGNE 1997/98 : PREVISION DES PRODUCTIONS CEREALES DANS LES PAYS DU CILSS

COMPARAISON AVEC LES PRODUCTIONS DES CAMPAGNES 1996/97 ET DE LA MOYENNE 1992-96.

Pays	PRODUCTION BRUTE (X 1 000 tonnes)					LOCALISATION POPULATIONS VULNERABLES	
	Prévision 1997/98	Campagne 1996/97	Moyenne 1992-1996	Ecart (%) P97/P96	Ecart (%) P97/P92-96	Zones à déficit conjoncturel	Zones à déficit structurel
Burkina Faso	2,274.4	2,481.8	2,463.0	-8%	-8%	Oubritenga, Ganzourgou, Houet.	Nahouri, Boukiemdé, Kouritenga, Kadiogo, Yatenga, Bam, Passoré, Namentenga, Sanmatenga, Soum, Oudallan, Séno, Bazéga. Tout le pays
Cap Vert	1.1	1.3	7.0	-13%	-84%	-	-
Gambie	84.8	111.6	102.6	-24%	-17%	-	-
Guinée Bissau	189.6	146.9	178.1	29%	6%	Zones urbaines et péri-urbaines de Bafata, Gabu Bissau et Cacungo.	-
Mali	2,384.4	2,219.2	2,181.1	7%	9%	Nord Kayes, Koulikoro, Ségou, Tenenkou, Youvarou, Bandiagara et Mopti.	Tombouctou, Gao, Kidal.
Mauritanie	153.4	121.4	161.4	26%	-5%	Hodh Chargui, Hodh Gharbi, Assaba, Guidimakha, et zones à dominance cultures pluviales.	Tiris-zemmour, Nouadhibou, Adrar Inchiri et Tagant
Niger	2,246.3	2,260.5	2,157.7	-1%	4%	Arrondissements de Bobo-éye, Gaya, Doutchi, Kollo, Téra, Say et Kéta.	Nord dépt. Tillabéry, Tahoua, Maradi Zinder et tout dépt. Diffa et Aïdédéz.
Sénégal	811.1	1,023.1	1,004.4	-21%	-19%	Régions de Louga, Tamba, Fatick et Thiès.	Saint-Louis
Tchad	993.3	877.7	715.5	13%	39%	Tandjilé, Maya-Kebbi, Logone oriental, Koumar, Ouaddaï.	Kanem, Batha, Nord Chari-Baguirmi, Nord Biltine.
CILSS	9,138.4	9,243.5	8,970.7	-1%	2%	-	-

Source: CILSS/DIAPER.

ANNEXE : 4

Liste des participants

NOM & PRENOM	FONCTION	PAYS	ADRESSE
1. TIRAL Sidi Mohamed	Animateur Local DIAPER III	Burkina Faso	(00226) 31.70.77 fax : 31.70.78 - 01 BP 70 - Ouaga
2. KABORE Ibrahima	Chef Cellule SPCPC	Burkina Faso	(00226) 31.69.52 - Ouagadougou
3. TINDREBEOGO Hamadou	Chef Service Statistiques Agricoles/DSAP	Burkina Faso	(00226) 32.45.79/80 - Ouagadougou
4. BARRY Inussa	Animateur Local DIAPER III/GEP/NAMA	Cap Vert	(00238) 61.57.16 / fax 61.47.17 ; BP 115 - Praia
5. ABREU Anstides	Directeur du C. Exté. de l'EMPA/DCE	Cap Vert	BP 107 - A. Grande Praia
6. CORREIA Francisco	Coordonnateur GTP-CNA / INIDA BP 84	Cap Vert	Praia
7. JALLOW Yaya Hassan	Local Animator DIAPER III	Gambie	(00220) 22.52.10 / fax (00220) 20.11.00 - Banjul
8. SONKO Omar	Director, Planning, Banjul, The Gambia	Gambie	Banjul
9. BRAIMA Manafa	Animateur Local DIAPER III	Guinée Bissau	(00245) 22.21.43 / fax : 22.21.43 - Bissau
10. LOPES Ildo Alphonso	Directeur Division Statistiques Agricoles	Guinée Bissau	(00245) Tél./fax : 22.17.21 BP 71 - Bissau
11. BOISY Jose	Directeur Bureau de sécurité Alimentaire (BPSA)/Direction Générale du Plan	Guinée Bissau	(00245) 22.24.24 - Bissau
12. FOFANA Mahady	Animateur Local DIAPER III	Mali	(00223) 22.32.24 / fax 23.04.25;BP E 1196-Bamako
13. THIAM Amadou	Directeur Sécurité Alimentaire (OPAM)	Mali	BP 132 Bamako
14. KAMATE Modibo	Chef Division Enquêtes DNSI	Mali	BP 12 Bamako
13. GANDEGA Yelli	Chef Service Statistiques/Prévisions/DDRAP	Mauritanie	(00222) 25.57.63/fax 25.78.79 / BP 620/Nouakchott
14. MOHAMED Fadel Ould C. S. B.	Responsable de l'UCISISAAR/MDRE	Mauritanie	(00222) 25.09.67/fax 25.34.67-25.11.72 BP 180
15. SIDINA Med MAHMOUD	Chef de service SIM/CSA	Mauritanie	(00222) 25.14.58(B)/25.11.27(D) / BP377/Noukchott
16. EKADE Ghalio	Animateur Local DIAPER III	Niger	(00227) 73.47.85 - BP : 893-Niamey
17. Mme. OUSSEINI Mariama	Agroéconomiste SAP/GC	Niger	BP : 893-Niamey
18. YABILAN Mamane	Chef Service Statistiques Agricoles	Niger	(00227) 72.27.75 - BP : 323-Niamey
19. NIANG Mamadou	Animateur Local DIAPER III	Sénégal	(00221) 822.05.42, fax : 822.06.04 - Dakar
20. FAYE Mamadou	Directeur Agriculture/Direction Statis. Agricoles	Sénégal	(00221) 821.08.53 - Dakar
21. SOW Alassane	Bureau Stat. Div. études/Prog. Direct. Elevage	Sénégal	(00221) 823.43.99 BP 67 Dakar
22. MOUGABE Lotard	Animateur Local DIAPER III	Tchad	(00235) Tél./fax : 52.54.34 - BP: 441-1358/N'Djaména
23. ALI ADOUM Djorou	Directeur de la Sécurité Alimentaire/MA	Tchad	(00235) 51.62.84 - N'Djaména BP 1059/DPPSA
24. LAOUKOURA Kaguerou D.	Chef Division Stat. Agri/Ministère de l'Agricul.	Tchad	(00235) 52.39.54 - BP 441 N'Djaména
25. GUILLAUD Agnès	Conseiller Economique - Délégation FED	Niger	(00227) 73.23.60 Niamey BP 10.388
26. DELORME Pascal	Chargé de Projet CESD Communautaire	Luxembourg	3, rue Wenceslas 1er L-2724
27. DUMONT Jean-Claude	Conseiller U.E/S.E. CILSS	Burkina Faso	(00226) 30.01.26 / fax : (00226) 30.13.26 ; BP : 352 01 Ouagadougou
28. Jorge Santos OLIVEIRA	Directeur Général du Centre AGRHYMET	AGRHYMET	(00227) 73.37.16/fax : 73.24.35 ; BP 11.011-Niamey
29. DIOUF Mamadou	Responsable PMI	AGRHYMET	*
30. HEBIE Sékou	Coordonnateur Projet DIAPER III	AGRHYMET	*
31. IBRAHIM M. Laouali	Analyste DIAPER III	AGRHYMET	*
32. SACKO Bakary	Statisticien DIAPER III	AGRHYMET	*
33. SAMBA Abdallah	Agrométéorologie	AGRHYMET	(00227) 73.31.16 - BP : 11.011
34. SYLVA Rui	Hydrologue AGRHYMET Niamey	AGRHYMET	(00227) 73.31.16 - BP : 11.011
35. TRIBOULET Jean Pierre	Conseiller Coopération Française	AGRHYMET	*
36. BONAVVENTURE Somé	Agroclimatologie	AGRHYMET	*
37. GUICHARD Luc Olivier	C.S.N. climatologie	AGRHYMET	*

CILSS

CENTRE RÉGIONAL AGRHYMET

PROGRAMME AGRHYMET

**RAPPORT FINAL DE LA TROISIÈME RÉUNION DU
COMITÉ DE PILOTAGE DU PROGRAMME AGRHYMET**

Niamey (Niger) : 17-19 Novembre 1997

PROGRAMME MAJEUR INFORMATION

Décembre 1997



Centre Régional AGRHYMET

RAPPORT FINAL
TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE
DU PROGRAMME AGRHYMET
Niamey : 17-19 Novembre 1997

19 Novembre 1997

RAPPORT FINAL

de la 3ème Réunion du Comité de Pilotage du Programme AGRHYMET 17-19 novembre 1997

1. Les 17, 18 et 19 novembre 1997, s'est tenue au Centre AGRHYMET à Niamey (République du Niger), la troisième réunion du Comité de Pilotage du Programme AGRHYMET.
2. La séance d'ouverture a été présidée par Mme Cissé Mariam K. Sidibé, Secrétaire Exécutif du CILSS. Tous les pays du CILSS, les représentants des partenaires du Centre AGRHYMET (États Unis, France, Italie, Pays Bas), ainsi que ceux de l'OMM, du PNUD, du Club du Sahel, de la Direction Générale du Centre AGRHYMET, notamment les membres du Comité de pilotage et le Contrôleur Interne du CILSS, ont pris part à cette réunion. La liste des participants est donnée en annexe 1.

Point 1. Ouverture de la réunion

3. Deux (2) allocutions ont été prononcées à cette ouverture. Le Directeur Général du Centre AGRHYMET a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants. Par la suite, il a souligné les points forts sur lesquels serait axée cette rencontre, à savoir l'examen des rapports et des programmes d'activités et les budgets correspondants. Il a par ailleurs insisté sur le caractère particulier de l'année 1998 qui sera considérée comme une année de transition qui sera mise à profit, d'une part, pour poursuivre les négociations avec les partenaires en vue de mobiliser les financements pour le prochain Plan triennal et d'autre part, pour préparer la mise en œuvre de l'approche-programme. Toutefois, compte tenu des difficultés de fonctionnement des Composantes nationales, des fonds seront mobilisés pour assister les CNA.

4. Madame le Secrétaire Exécutif du CILSS en ouvrant les travaux, s'est réjouie de la participation des pays et des partenaires aux travaux de ce troisième Comité de pilotage du Programme AGRHYMET. Elle a remercié les bailleurs de fonds pour leur soutien au Programme AGRHYMET et au CILSS en général. Elle a réaffirmé le soutien des Chefs d'État et de Gouvernement du CILSS à l'endroit du Centre AGRHYMET chargé de mettre en œuvre, pour le CILSS, les actions relatives à l'information sur la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles et le renforcement des capacités.

Point 2. Organisation de la réunion

5. Le Comité a mis en place le bureau suivant :

Président	: Mme Cissé Mariam K. Sidibé, Secrétaire Exécutif / CILSS
Vice-présidents	: M. A. S. Djigo, Coordonnateur du Programme Cadre I.B, Sénégal M. O. Faugère, Conseiller du Développement Rural, MFCAC, Niamey, représentant du Groupe de Niamey des bailleurs de fonds du CILSS.
Rapporteurs	: F. Ouattara, Chef Service Informatique, DMN, Burkina Faso : B. Gomez, Chef Service Agrométéorologie, DWR, The Gambia

6. Le projet d'ordre du jour a été réaménagé. L'ordre du jour amendé figure en annexe 2.

7. La suite des travaux a été présidée par M. Medellah Ould Bellal, Conseiller en Communication du CILSS, représentant le Secrétaire Exécutif et par M. Olivier Faugère, Conseiller du Développement Rural, MFCAC-Niger, représentant le Groupe de Niamey des bailleurs de fonds du CILSS.

Point 3. Informations sur les résultats du Conseil des Ministres du CILSS de septembre 1997

8. Mme le Secrétaire Exécutif a présenté les résultats des instances du CILSS (Comité régional de programmation et de suivi (CRPS), Conseil des Ministres, Conférence au Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement) tenues à Banjul du 1^{er} au 12 septembre 1997. Elle a rappelé qu'à la suite de l'examen du rapport-bilan du plan triennal 1995-1997, des recommandations ont été formulées par le Conseil des Ministres sur le statut actuel, les besoins en personnel et la réalisation d'actions concrètes sur le terrain au bénéfice des populations.

9. Elle a fait part des recommandations du Conseil des Ministres relatives aux mesures et actions des États membres et du CILSS pour faire face à la situation alimentaire résultant d'une campagne agricole qui s'annonce difficile.

10. Concernant la mise en œuvre de l'exercice Sahel 21, elle a rendu compte des priorités suivantes que le Conseil des Ministres recommande au CILSS et aux États membres de traduire en programmes d'actions et d'en tenir compte dans leurs politiques de développement économique et social respectivement. Ces priorités sont :

J

BB

JM

- asseoir le développement du Sahel sur une politique volontariste de promotion des ressources humaines, particulièrement des femmes ;
- renforcer les capacités des institutions à tous les niveaux ;
- assurer le développement d'une agriculture productive et durable grâce à une bonne gestion et une maîtrise des ressources naturelles, notamment l'eau et la fertilité des sols ;
- assurer la croissance et la diversification de l'économie ;
- construire un espace sahélien plus soudé, ouvert sur l'Afrique et sur le monde.

11. Elle a souligné l'adoption par le Conseil des Ministres de onze (11) importantes résolutions dont la liste est jointe en annexe 3.

12. Évoquant la Conférence au Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement laquelle a pris acte de la Déclaration du Forum des sociétés sahéliennes et du Mémorandum de Banjul issu du 20^{ème} anniversaire du Club du Sahel, Mme le Secrétaire Exécutif a informé le Comité de la volonté de la conférence de voir traduites en actions concrètes par le CILSS et le Club du Sahel les priorités ainsi dégagées.

13. Le Secrétaire Exécutif a conclu son exposé sur les mesures que l'institution entend prendre pour mettre en œuvre toutes ces recommandations conformément au mandat du CILSS.

Point 4. Examen de la mise en oeuvre des recommandations de la deuxième réunion du Comité de Pilotage de novembre 1996

14. Le Comité a pris bonne note de la mise en œuvre par le CRA, les CNA et certains partenaires de coopération du Programme AGRHYMET de la plupart des recommandations de la réunion précédente. Cependant, le Comité a invité d'une part, les partenaires du programme régional à poursuivre leurs efforts visant à appuyer les CNA pour la satisfaction de leurs besoins en équipements et d'autre part, les CNA à soumettre les rapports d'activités complets ainsi que des programmes d'activités couvrant l'ensemble des volets y compris les budgets correspondants.

15. Le Comité a recommandé au Centre de définir les mécanismes de suivi à mi-parcours de l'exécution des différentes recommandations issues de ses travaux.

Point 5. Examen des rapports d'activités 1997 du Programme AGRHYMET

5.1 Activités du Programme AGRHYMET au niveau du CRA

16. Le Comité a pris connaissance du rapport d'activités du Programme AGRHYMET au niveau régional durant la période de janvier à septembre 1997. Bien que les résultats obtenus peuvent être considérés comme suffisants, des efforts demeurent nécessaires pour la rationalisation en particulier en ce qui concerne la collecte, la gestion et l'archivage des données. Les développements de méthodes, la production d'informations et la formation/action doivent être intensifiés comme outils de transferts des connaissances et des technologies vers les CNA.

17. Concernant la collecte, la gestion et l'archivage des données, après avoir saluer l'effort consenti cette année par le Centre au profit des CNA, le Comité invite d'une part, les États à améliorer les processus de concentration et de transmission des données de la base au niveau national et vers le CRA et d'autre part, le Centre à assurer la formation des agents des CNA sur les procédures d'utilisation de la messagerie électronique, notamment le système INMARSAT.

18. Sur le plan de la production et la diffusion d'informations, le Comité a examiné avec attention les diverses propositions relatives à la redéfinition des rôles du CRA et des CNA sur les publications décadiaries et mensuelles dans le cadre de l'alerte précoce. Cependant, compte tenu du caractère complexe du sujet, du mandat assignés au CRA dans ce domaine et des engagements pris entre le CRA et ses partenaires, le Comité invite le CRA et les CNA, chacun à son niveau, à améliorer davantage ces produits tout en évitant les doubles emplois.

19. En matière de transfert de l'expertise, des outils et des méthodes disponibles au niveau du CRA, le Comité a bien apprécié le niveau de réalisation des formations/actions développées depuis 1996 par le Centre à destination des agents des CNA. Sur ce, il a recommandé d'une part, au CRA de poursuivre leur mise en œuvre en tenant compte des besoins des pays et de la disponibilité de leurs ressources humaines et d'autre part, aux CNA de valoriser les compétences et outils disponibles au niveau national.

5.2 Activités du Programme AGRHYMET au niveau des Composantes nationales

20. Le Comité a suivi avec intérêt la présentation des activités des Composantes nationales et remercie les partenaires pour leur appui durant la période en revue. Cependant, de ces présentations, il ressort que, malgré cet appui, des difficultés persistent dans les domaines suivants :

2

BB

Sp

- le fonctionnement
- le personnel
- les équipements
- les moyens logistiques.

21. Ces difficultés découlent d'une part, de l'insuffisance de l'appui et d'autre part, de la faiblesse des budgets nationaux mis à la disposition des CNA et du manque de financement de la plupart des projets nationaux. Les conséquences sont la réduction du nombre de stations suivies, la baisse de la qualité de l'information collectée et les délais parfois longs dans l'acquisition et la diffusion des informations aux partenaires et aux usagers.

22. Le Comité a constaté que par insuffisance de moyens, entre autres, les GTP n'avaient pas les mêmes niveaux de performance d'une Composante nationale à une autre. De ce fait, le Comité a souhaité que des efforts soient déployés par toutes les CNA en particulier celles dont les résultats sont faibles pour se renforcer davantage.

23. En ce qui concerne les produits et les bulletins, le Comité a invité les CNA à améliorer le contenu et les délais de diffusion des bulletins et à employer tous les moyens de transmission disponibles pour acheminer les données et produits vers le niveau régional et les autres usagers.

24. Le Comité a pris note des problèmes de dysfonctionnement des moyens de communications privilégiés mis en place par le Programme AGRHYMET entre le CRA et les CNA. Il a souhaité que ces problèmes soient résolus le plus rapidement possible.

25. Le Comité a apprécié les efforts déployés par les CNA en dépit des moyens financiers et humains réduits. Face à cette situation, le Comité renouvelle son appel aux partenaires de coopération pour un accroissement de leur soutien aux activités des CNA.

Point 6. Examen de l'état d'exécution du budget 1997 au 30 septembre 1997

26. Le Comité a pris acte de l'état d'exécution du budget au 30 septembre 1997 (annexe 4). Pour une présentation plus complète du bilan de l'exercice en cours, le Comité a recommandé au Centre de tenir compte des prévisions d'engagement jusqu'au 31 décembre.

Point 7. Perspectives d'organisation des composantes techniques des projets et programmes au niveau national

27. Le Comité a pris note de la proposition d'organisation des Composantes nationales. Cette proposition vise la création, au niveau national, d'un organe de coordination devant permettre d'une part, de créer les conditions optimales d'exécution et de gestion des activités au niveau national, et d'autre part, d'entretenir des relations efficaces avec le Centre régional. Cette organisation viserait à terme une redynamisation des CNA en leur conférant une nouvelle dimension nationale plus opérationnelle.

28. Le Comité reconnaît la nécessité d'une réorganisation permettant de rendre les CNA plus aptes et plus efficaces dans l'accomplissement de leurs fonctions au vu du nouveau contexte qui se dessine. Cependant, la mise en œuvre d'une telle démarche devrait tenir compte de la situation spécifique de chaque pays.

29. Aussi, le Comité a recommandé aux CNA de poursuivre et de mûrir la réflexion à l'échelon national et de faire parvenir leurs réactions et leurs propositions au CRA avant fin janvier 1998.

Point 8. Plan triennal 1998-2000

30. Le Comité a pris note avec satisfaction du document de Plan triennal 1998-2000 présenté par le Centre régional. Il a félicité le Centre pour la pertinence des options prises par le CILSS pour la mise en œuvre du Plan, en particulier l'approche-programme, la gestion par objectifs et le système de planification glissante. Le Comité adhère à ces options et recommande au Secrétaire Exécutif du CILSS à rechercher les moyens pour une mise en œuvre effective des actions permettant, entre autres, une sécurisation des investissements tant au niveau national que régional.

31. Compte tenu du caractère global de mise en œuvre de ce Plan, le Comité recommande de renforcer les capacités des pays par une plus grande participation des compétences nationales aux activités du Centre régional sous la forme des formations/actions à durée suffisante. Dans ce sens, le Comité recommande également au Centre de transmettre le document réactualisé aux Composantes nationales pour amendements, en particulier en ce qui concerne les activités prévues pour le niveau national.



Point 9. Programme d'activités et budget prévisionnel 1998 du CRA et des CNA

9.1 Examen du programme d'activités et du budget prévisionnel 1998 au niveau régional

32. Le programme d'activités et le budget prévisionnel 1998 du Centre régional ont été présentés au Comité. Ce programme vise la poursuite des activités menées en 1997 et l'initiation de quelques actions nouvelles en matière de développement des méthodes et des applications.

33. Certaines des actions envisagées permettront le renforcement des capacités des Composantes nationales à travers d'une part, le transfert des outils et des méthodes mis au point et d'autre part, des moyens afin de faire face aux difficultés auxquelles elles sont confrontées depuis plusieurs années.

34. Le comité a invité le Centre à présenter désormais un programme de travail beaucoup plus complet en tenant compte de la disponibilité des ressources humaines affectées aux différentes activités, ainsi que le niveau d'exécution de celles-ci.

35. En ce qui concerne le budget prévisionnel 1988, il est estimé à **1.350.835.075 Fcfa** (annexe 5), soit une augmentation de près de 22 % par rapport au budget de l'année 1997. Le budget 1998 comprend les coûts de l'assistance technique (française et italienne) ainsi que le montant alloué aux Composantes Nationales (34 % hors assistance technique). Le budget hors assistance technique s'élève à **974.768.000 Fcfa**, soit une baisse relative de 12 % par rapport au budget 1997.

36. Le Comité a approuvé le programme de travail et le projet de budget 1998. Il a recommandé au CRA les mesures suivantes :

- compte tenu de l'importance des sujets en discussion par le Comité, en particulier le programme annuel d'activités et le budget prévisionnel, les documents de travail doivent parvenir aux membres du Comité au moins 15 jours avant la tenue de la réunion ;
- en vue de la mise en oeuvre de l'approche-programme au cours du prochain Plan triennal, le budget 1998 doit être présenté en tenant compte de cette exigence ;
- la présentation du budget du CRA ne faisant pas ressortir la part des moyens humains mobilisés pour les activités, les ressources en personnel doivent figurer dans le budget sous forme d'hommes/mois.

9.2 ***Examen des programmes des activités des CNA en 1998***

37. Le Comité a pris note des exposés des représentants des CNA sur leurs programmes d'activités indicatifs pour l'année 1998. Ceux-ci portent essentiellement sur la poursuite des activités de l'exercice 1997 et l'amélioration des produits.

38. Le Comité félicite les CNA d'avoir présenté les activités dans les différents volets d'intervention. Il les invite à tenir compte des remarques formulées par le Comité dans la mise en œuvre de ces programmes et à joindre les budgets prévisionnels correspondants lors des prochaines réunions.

Point 10. Comité scientifique et pédagogique

39. Le Comité a pris acte du principe de création au niveau du CRA d'un Comité scientifique et pédagogique dont le rôle principal serait de contribuer à orienter, à suivre et à valider les produits du CRA. Toutefois, il a recommandé au Centre que les modalités de sa mise en œuvre soient davantage précisées, en particulier le mandat, la composition et le fonctionnement.

40. Le Comité a invité le CRA à transmettre aux CNA et aux autres membres le document pour observations et amendements.

Point 11. Divers

11.1 Évaluation de la campagne 1997/98 : problèmes de collecte et de concentration des données, et liaisons avec le Centre

41. Le Comité a pris connaissance des difficultés d'échange de données (concentration, diffusion) entre les Composantes nationales et le Centre régional. Ces difficultés découlent de l'insuffisance et/ou de l'absence des financements des CNA et de la faible maîtrise des moyens de télécommunications (INMARSAT, messagerie électronique) par les CNA.

11.2 État des liaisons de télécommunications entre le CRA et les CNA

42. Le Comité a pris note de l'état de fonctionnement des systèmes de télécommunications mis en place par le Programme AGRHYMET. Malgré l'existence de ces divers moyens de communications, les difficultés de liaisons et d'échanges de données et d'informations persistent entre les deux niveaux.

Y

Jmf

BB

43. En conséquence, le Comité recommande au Centre de faire un bilan critique des moyens existants (INMARSAT, courrier électronique, INTERNET) et de proposer aux pays avant fin janvier 1998 des solutions permettant de répondre aux besoins de circulation de l'information entre les CNA et le CRA.

11.3 Politique de fournitures des données de base et des autres produits élaborés

44. Il a été rappelé au Comité l'importance stratégique que constituent les données de base du système AGRHYMET qui sont un patrimoine des États qu'il convient de gérer et d'en réglementer la distribution.

45. Il engage le Centre, tout en s'inspirant de l'expérience de l'OMM et de certains pays, de proposer aux Composantes nationales un projet de réglementation de la distribution des données du système AGRHYMET. En attendant l'adoption d'un cadre réglementaire, le Comité recommande au CRA de maintenir les procédures en vigueur, à savoir l'autorisation préalable des services techniques compétents des pays responsables de la gestion des données en question.

Point 12. Examen et adoption du rapport final et des recommandations

46. Le Comité de pilotage a approuvé le rapport de la réunion et adopté les sept (7) recommandations suivantes :

RECOMMANDATION N° 1

a) Le Comité a pris note de l'état d'exécution des recommandations de la réunion de novembre 1996. Tenant compte que le Comité se réunit une fois par an, il recommande au Centre AGRHYMET de définir les mécanismes de suivi à mi-parcours des recommandations aux niveaux régional et national (*point 4*).

RECOMMANDATION N°2

b) Le Comité a apprécié les efforts déployés par le Centre régional pour améliorer les capacités des CNA dans le cadre des transferts des outils et des méthodes et recommande d'une part, au Centre régional de poursuivre les formations/actions en tenant compte des besoins réels des pays et de la disponibilité de leurs ressources humaines pour la définition des contenus des programmes et de l'organisation des sessions et d'autre part, aux CNA de valoriser les compétences et outils disponibles au niveau national (*point 5*).

RECOMMANDATION N° 3

c) Le Comité a pris acte de l'état d'exécution du budget au 30 septembre 1997. Tenant compte de la nécessité d'une présentation plus complète du bilan de l'exercice en cours sur une période de 12 mois, **le Comité recommande au Centre de tenir compte des prévisions d'engagement jusqu'au 31 décembre (point 6).**

RECOMMANDATION N°4

d) Le Comité reconnaît la nécessité d'une réorganisation permettant de rendre les CNA plus aptes et plus efficaces dans l'accomplissement de leurs fonctions au vu du nouveau contexte qui se dessine. Mais tenant compte de la complexité du sujet et des différences d'organisation entre les pays, **le Comité recommande :**

- aux CNA de poursuivre et de mûrir la réflexion à l'échelon national et de faire parvenir leurs réactions et leurs propositions au CRA avant fin janvier 1998 ;
- au CRA d'affiner le projet de redynamisation des Composantes nationales et d'intégrer les résultats dans le document de Plan triennal (point 7).

RECOMMANDATION N°5

e) Le Comité s'est félicité des options prises par le CILSS pour la mise en œuvre du Plan triennal, en particulier l'approche-programme, la gestion par objectifs et le système de planification glissante. Tout en adhérant à ces options, **il recommande au Secrétaire Exécutif du CILSS à rechercher les moyens pour une mise en œuvre effective des actions permettant, entre autres, une sécurisation des investissements réalisés à travers le Programme AGRHYMET tant au niveau national que régional (point 8).**

Recommandation N° 6

f) Le Comité a pris acte du programme de travail et du projet de budget 1998 et recommande au CRA les mesures suivantes :

- compte tenu de l'importance des sujets en discussion par le Comité, en particulier le programme annuel d'activités et le budget prévisionnel, les documents de travail doivent parvenir aux membres du Comité au moins 15 jours avant la tenue de la réunion ;
- en vue de la mise en œuvre de l'approche-programme au cours du prochain Plan triennal, le budget 1998 doit être présenté en tenant compte de cette exigence ;
- la présentation du budget du CRA ne faisant pas ressortir la part des moyens humains mobilisés pour les activités, les ressources en personnel doivent figurer dans le budget sous forme de personnes/mois (point 9).

RECOMMANDATION N°7

g) Le Comité a pris acte du principe de création au niveau du CRA d'un Comité scientifique et pédagogique dont le rôle principal sera de contribuer à orienter, à suivre et à valider les produits du CRA. **Le Comité recommande au Centre de préciser les davantage les modalités de mise en œuvre, en particulier le mandat, la composition et le fonctionnement (point 10).**

Point 13. Clôture de la deuxième réunion du Comité de pilotage

47. La cérémonie de clôture a été présidée par le Conseiller en Communication du CILSS, représentant le Secrétaire Exécutif, en présence du Directeur Général du Centre AGRHYMET, des représentants des pays membres et des partenaires du Centre.

48. Le Comité a adopté une motion de remerciement à l'endroit des autorités du Niger et du Centre Régional AGRHYMET (Annexe 6).

49. Dans son allocution de clôture, le représentant du Secrétaire Exécutif du CILSS a remercié les participants pour la qualité des débats et s'est félicité des résultats obtenus pour cette troisième réunion du Comité de Pilotage du Programme AGRHYMET. Il a adressé ses remerciements aux représentants des pays membres ainsi qu'aux bailleurs de fonds du Centre AGRHYMET pour leur participation et leur contribution tout en les exhortant à continuer de soutenir le Programme AGRHYMET tant aux niveaux national que régional.

Fait, à Niamey le 19 novembre 1997

Le Comité

Two handwritten signatures are present. The first signature on the left is a stylized 'M' with a diagonal line through it. The second signature on the right is a stylized 'J' with a small circle below it.

**TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE
DU PROGRAMME AGRHYMET
17-19 NOVEMBRE 1997**

ANNEXE 1

LISTE DES PARTICIPANTS

Pays/Institutions	Prénom & Nom	Suivi/Evaluation
Burkina Faso	Frédéric Ouattara	Chef Service Informatique Direction Météorologie nationale B.P. 576 Ouagadougou Tel : (226) 30 09 04 Fax: (226) 30 09 17
Cap-Vert	Francisco Correia Da Veiga	Ingénieur Agrométéorologue Coordonnateur National du Programme AGRHYMET B.P. 84 Praia Tel : (238) 71 11 47 Fax: (238) 71 11 33
Gambie	Bernard Edward Gomez	Chef Service Agrométéorologie DWR/Agrométéorologue Tel: (220) 22 82 14/16 Fax: (220) 22 50 08/09
Guinée Bissau	Manuel Alvarenga	Directeur National de la Météorologie B.P. 75 Bissau Tel: (245) 20 20 59
Mali	Bandiougou Camara	Chef du Bureau Statistique Suivi/Evaluation DNAMR B.P. 1098 Bamako Tel: (223) 22 28 77
	Mama Konaté	Directeur Adjoint de la Météorologie / DNM B.P. 237 Bamako Tel : (223) 22 21 01 Fax: (223) 22 21 01 / 22 05 05
	Navon Cissé	Chef Section Études Hydrologiques / DNHE B.P. 66 Bamako Tel : (223) 22 48 77 Fax: (223) 22 86 35
	Mamadou Salif Koné	Chef Section Aménagement et gestion des ressources forestières/DNAER B.P. 275 Bamako Tel : (223) 22 58 50 Fax: (223) 22 11 34

Pays/Institutions	Prénoms & Nom	Service/Fonction
Mauritanie	Yelli Gandega	Chef de Service des Statistiques et Prévision B. P. 620 Tel: (222) 25 57 63 Fax: (222) 25 78 79/57 63
Niger	Morou Alassane	Secrétaire Permanent du CONACILSS B.P. 12091 Niamey Tel : (227) 73 36 34
	Abdoulaye Nomaou	Secrétaire Permanent du CONACILSS B.P. 12091 Niamey Tel : (227) 73 36 34
	Idrissa Also	Directeur de la Météorologie Nationale B.P. 218 Niamey Tel : (227) 73 21 60 Fax: (227) 73 38 37
	Ismaghil Bobadji	Directeur Adjoint des Ressources en Eau Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement B.P. 257 Niamey Tel : (227) 72 38 89
	Moussa Labo	Ingénieur Agrométéorologue Chef de Service Agrométéorologie B.P. 12246 Niamey Tel : (227) 73 21 60 Fax: (227) 73 38 37
Sénégal	Najima Souley	Direction de la Météorologie Nationale B.P. 12246 Niamey Tel : (227) 73 21 60 Fax: (227) 73 38 37
	Alpha Djigo	Coordonnateur Général du Programme Cadre I.B 3ème Étage Immeuble Peytavin Min. des Finances et du Plan Tel: (221) 23 36 13 Fax : (221) 23 36 14
	Betoloum Neasmiadogo	Directeur de la DREM B.P. 429 Ndjaména Tel: (235) 52 30 81 / 51 30 43 Fax: (235) 52 30 43
	Club du Sahel	Conseiller en Sécurité Alimentaire Club du Sahel/OCDE 39-41 Bd Suchet Paris 16° Tel: (331) 45 20 82 00
	Olivier Faugère	Conseiller Développement Rural Mission de Coopération et d'Action Culturelle Française de Niamey et Ouagadougou B.P. 12092 Niamey, Niger Tel : (227) 72 20 66 Fax: (227) 73 39 97

Pays/Institutions	Prénoms & Nom	Service/Fonction
Coopération italienne	Mariano Foti	Conseiller Technique M.A.E. Rome. Italie Tél. : + 396 36 91 42 92
	Mauro Pedalino	Conseiller Technique M.A.E. Rome. Italie Tél. : +396 36 91 42 60
	Paolo Sarfatti	MAE-IAO Florence. Italie Tél. : 39 55 506 12 11
OMM	Nalla Fall	OMM TCO/PMI C.P. 2300 CH-1211 Genève 2 Tel : (41) 22 73 08 305
Pays Bas	Herman Van de Voorde	CTP/Projet DFPV Centre AGRHYMET B.P. 12625 Niamey, Niger Tél. : (227)73 47 58 Fax : (227) 73 22 37 E-mail : dfpv@sahel.AGRHYMET.ne
PNUD	Moussa Salissou	Chargé de Programme B.P. 11107 Niamey, Niger Tel: (227) 73 57 39
USAID	Ambe Tanifum	Project Manager USAID/AGRHYMET/TMG B.P. 10348 Niamey Tel: (227) 72 39 98 Fax : (227) 72 44 51
	Rod Kite	Economist/USAID/ U.S. Dept of State/Washington D.C. Tél. : 202 712-4151
CILSS/SE	Mme Cissé Mariam K. Sidibé	Secrétaire Exécutif du CILSS 03 B.P. 7049 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 30 67 58/59 Fax : (226) 30 67 57
	Mor Badiane Tine	Contrôleur Interne du CILSS Secrétariat Exécutif 03 B.P. 7049 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 30 67 58/59 Fax : (226) 30 67 57
	Medellah Ould Bellal	Conseiller en Communication du CILSS Secrétariat Exécutif 03 B.P. 7049 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 30 67 58/59 Fax : (226) 30 67 57

Pays/Institutions	Prénoms & Nom	Service/Fonction
CILSS/AGRHYMET	Jorge Santos Oliveira	Directeur Général B.P. 11011 Niamey Tél. : (227) 73 31 16 Fax : (227) 73 24 35 E-mail : admin@Sahel.agrhymet.ne
	Mamadou Diouf	Assistant pour le Programme majeur Information diouf@sahel.agrhymet.ne
	Sankung B. Sagnia	Assistant pour le Programme majeur Formation
	Issifou Alfari	Chef de Division Collecte & Gestion Données PM Information
	J.-P. Triboulet	Conseiller Technique Coopération Française
	Abdallah Samba	Chef Unité Agrométéorologie PM Information
	Rui Silva	Chef Division Méthodes & Application PM Information
	Abou S. Sow	Chef Division AMIT PM Information
	Patrick Thomas	Conseiller Technique ARD/USAID
	Faustin Gnoumou	Chef projet Formation en agrométéorologie PM Formation
	Mamadou Diagne	Responsable Unité Marketing
	Moumine Zirkaleini	Responsable du Centre de gestion

**TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE
DU PROGRAMME AGRHYMET
17-19 NOVEMBRE 1997**

ANNEXE 2

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion.
2. Organisation de la réunion
3. Informations sur les résultats du Conseil des Ministres du CILSS de septembre 1997
4. Examen de la mise en oeuvre des recommandations de la réunion précédente du Comité de pilotage de novembre 1996
5. Examen des rapports d'activités du Programme AGRHYMET au Centre régional (Composante régionale) et dans les pays (Composantes nationales)
6. Examen de l'exécution du budget 1997 (janvier à septembre 1997)
7. Perspectives d'organisation des relais techniques des projets et programmes au niveau national
8. Examen des activités et du budget prévisionnel du Plan triennal 1998-2000 du Programme majeur Information
9. Programme d'activités et budget 1998 du Centre Régional et des Composantes Nationales
10. Comité scientifique et pédagogique du Centre AGRHYMET
11. Divers
12. Clôture de la réunion.

RECAPITULATIF

Annexe 4

RUBRIQUES ACTIVITÉS	Budget 1997	Total Engagements	Solde sur Budget	% de Réalis.	ENGAGEMENTS		
					Budget FAC	Budget AID	Budget ITALIE
A. INTERVENTIONS TECHNIQUES	571,539,934	207,862,758	363,677,178	36.37%	111,212,011	80,168,900	16,481,845
1. COLLECTE, GESTION ET ARCHIVAGE DONNÉES	158,000,000	97,637,732	60,382,268	61.80%	44,260,539	53,377,193	0
1.1 Collecte et stockage des données de terrain	0	0	0	0	0	0	0
Act. 1.1.1 Collecte et gestion données météorologiques	0	0	0	0	0	0	0
Act. 1.1.2 Réception et stockage données hydrologiques	0	0	0	0	0	0	0
Act. 1.1.3 Réception et stockage données agricoles et phytosanitaires	0	0	0	0	0	0	0
1.2 Réception, traitement et archiv. données satell.	36,500,000	9,409,369	27,090,631	25.78%	9,409,369	0	0
Act. 1.2.1 Réception et archivage des données NOAA	22,000,000	4,146,346	17,853,654	18.85%	4,146,346	0	0
Act. 1.2.2 Réception et archivage données METEOSAT	14,500,000	5,263,023	9,236,977	36.30%	5,263,023	0	0
1.3 Télécommunications et réseaux d'observation	25,500,000	16,442,977	9,057,023	64.48%	12,862,627	3,580,350	0
Act. 1.3.1 Administration des systèmes informatiques et de télécommunications au CRA	20,500,000	16,442,977	4,057,023	80.21%	12,862,627	3,580,350	0
Act. 1.3.2 Administration et gestion des systèmes informatiques et télécoms dans les CNA	5,000,000	0	5,000,000	0.00%	0	0	0
1.4 Maintenance équipements et assistance réseaux	96,000,000	71,785,386	24,214,614	74.78%	21,988,543	49,796,843	0
Act. 1.4.1 Maintenance des systèmes informatiques	5,000,000	3,572,500	1,427,500	71.45%	3,572,500	0	0
Act. 1.4.2 Maintenance des équipements du CRA	63,000,000	46,939,740	16,060,260	74.51%	18,416,043	28,523,697	0
Act. 1.4.3 Assistance technique et appui aux CNA	28,000,000	21,273,146	6,726,854	75.98%	0	21,273,146	0
2. DEVELOPPEMENT DES MÉTHODES ET APPLICATIONS	406,139,934	105,793,945	300,345,989	26.05%	65,552,343	23,759,757	16,481,845
2.1 Suivi et développement méthodologiques	111,500,000	32,897,150	78,602,850	29.50%	32,897,150	0	0
Act. 2.1.1 Suivi météorologique et climatologique	0	0	0	0	0	0	0
Act. 2.1.2 Suivi hydrologique	0	0	0	0	0	0	0
Act. 2.1.3 Suivi hydrique des cultures	25,500,000	20,191,030	5,308,970	79.18%	20,191,030	0	0
Act. 2.1.4 Suivi des ressources pastorales	20,000,000	2,567,200	17,432,800	12.84%	2,567,200	0	0
Act. 2.1.5 Suivi phytosanitaire et aridien	30,500,000	4,219,271	26,280,729	13.83%	4,219,271	0	0
Act. 2.1.6 Méthodes et applications images satellites	35,500,000	5,919,649	29,580,351	16.68%	5,919,649	0	0
Act. 2.1.7 Développement des logiciels	0	0	0	0	0	0	0
2.2 Elaboration des produits	8,678,000	2,692,500	5,985,500	31.03%	2,692,500	0	0
Act. 2.2.1 Produits décennaux	4,650,000	2,692,500	1,957,500	57.90%	2,692,500	0	0
Act. 2.2.2 Produits mensuels	1,500,000	0	1,500,000	0.00%	0	0	0
Act. 2.2.3 Produits annuels	2,528,000	0	2,528,000	0.00%	0	0	0
Act. 2.2.4 Autres produits	0	0	0	0	0	0	0
2.3 Banques de données	148,000,000	27,835,849	120,164,151	18.81%	24,350,367	3,485,482	0
Act. 2.3.1 Coordination du SRBD	0	0	0	0	0	0	0
Act. 2.3.2 Banque de données climatologiques	25,000,000	5,125,980	19,874,020	20.50%	5,125,980	0	0
Act. 2.3.3 Banque de données hydrologiques	21,500,000	7,088,867	14,411,133	32.97%	7,088,867	0	0
Act. 2.3.4 Banque de données agricoles	10,000,000	7,200,000	2,800,000	72.00%	7,200,000	0	0
Act. 2.3.5 Banque de données pastorales	15,500,000	0	15,500,000	0.00%	0	0	0
Act. 2.3.6 Banque de données phytosanitaires	17,000,000	0	17,000,000	0.00%	0	0	0
Act. 2.3.7 Banque de données images satellites	30,000,000	4,935,520	25,064,480	16.45%	4,935,520	0	0
Act. 2.3.8 Système d'information géographique	29,000,000	3,485,482	25,514,518	12.02%	0	3,485,482	0
Act. 2.3.9 Centrale régionale d'information	0	0	0	0	0	0	0
2.4 Transfert de méthodes et appui aux CNA	91,940,588	25,169,783	66,770,805	27.38%	0	20,274,275	4,895,508
Act. 2.4.1 Transfert des outils et des méthodes	86,940,588	21,014,320	65,926,268	24.17%	0	16,118,812	4,895,508
Act. 2.4.2 Formations de courte durée	5,000,000	4,155,463	844,537	83.11%	0	4,155,463	0
2.5 Applications thématiques sur la Sécurité alimentaire	46,021,346	17,198,663	28,822,683	37.37%	5,612,326	0	11,586,337
Act. 2.5.1 Climatologie	0	0	0	0	0	0	0
Act. 2.5.2 Agrométéorologie (Analyses agroclimatolog.)	0	0	0	0	0	0	0
Act. 2.5.3 Situation phytosanitaire	0	0	0	0	0	0	0
Act. 2.5.4 Zones à risque alimentaire (sous projet 1.9)	25,909,346	6,649,507	19,259,839	25.66%	0	0	6,649,507
Act. 2.5.4 Zones à risque alimentaire (Projet A.P.)	4,112,000	4,936,830	(824,830)	120.06%	0	0	4,936,830
Act. 2.5.5 Statistiques agricoles (Projet DIAPER III)	0	0	0	0.00%	0	0	0
Act. 2.5.6 Vulgarisation agrométéorologique	16,000,000	5,612,326	10,387,674	35.06%	5,612,326	0	0
2.6 Applications thématiques sur la GRN	0	0	0	0	0	0	0
Act. 2.6.1 Météorologie et climatologie	0	0	0	0	0	0	0
Act. 2.6.2 Ressources en eau	0	0	0	0	0	0	0
Act. 2.6.3 Ressources pastorales	0	0	0	0	0	0	0
Act. 2.6.4 Suivi de l'environnement	0	0	0	0	0	0	0

CENTRE REGIONAL AGRHYMET

3ème RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE
DU PROGRAMME AGRHYMET
17 - 21 Novembre 1997

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE AU 30-09-97
(EN FCFA)

RECAPITULATIF

Annexe 4

RUBRIQUES ACTIVITÉS	Budget 1997	Total Engagements	Solde sur Budget	% de Réalis.	ENGAGEMENTS		
					Budget FAC	Budget AID	Budget ITALIE
3. DOCUMENTATION TECHNIQUES ACTIV.	1,000,000	0	1,000,000	0.00%			
4. COORDINATION DU PROGRAMME AGRHYMET	6,400,000	4,431,079	1,968,921	69.24%	1,399,129	3,031,950	0
4.1 Sur le plan technique et scientifique	6,400,000	4,431,079	1,968,921	69.24%	1,399,129	3,031,950	0
B. PERSONNEL TECHNIQUE	240,258,690	184,319,468	75,939,222	68.39%	38,628,987	91,465,381	34,225,100
1. EXPERTS SAHELIENS ET PERSONNEL D'APPUI	226,758,690	154,113,315	72,645,375	67.96%	28,422,834	91,465,381	34,225,100
2. ASSISTANCE TECHNIQUE	13,500,000	10,206,153	3,293,847	75.60%	10,206,153	0	0
C. MARKETING ET CENTRE DE DOCUMENTATION	26,000,000	14,511,804	11,488,196	55.81%	1,636,784	12,875,020	0
1. MARKETING	20,000,000	12,875,020	7,124,980	64.36%	0	12,875,020	0
2. CENTRE DE DOCUMENTATION	6,000,000	1,636,784	4,363,216	27.28%	1,636,784	0	0
D. APPUI AU FONCTIONNEMENT GENERAL DU CRA	273,653,260	173,431,372	100,421,888	53.33%	87,459,780	65,399,676	20,571,916
1. PERSONNEL	0	0			0	0	0
1.1 Noyau Central	0	0			0	0	0
1.2 Centre de gestion	28,380,180	6,526,809	21,853,371	23.00%	0	6,526,809	0
1.3 Personnel commun d'appui (GIM)	21,399,760	15,979,590	5,420,170	74.67%	3,551,020	7,102,040	5,326,530
2. APPUI A LA DIRECTION GENERALE	26,313,540	15,649,158	10,664,382	59.47%	14,115,632	1,533,526	0
3. COMITE DE PILOTAGE	8,000,000	0	8,000,000		0	0	0
4. FRAIS GENERAUX INDIFFÉRENCIES	137,669,780	100,837,960	36,831,820	73.25%	38,255,273	50,237,301	12,345,386
5. EVALUATION ET AUDITS	25,000,000	20,797,700	4,202,300	83.19%	20,797,700	0	0
6. EQUIPEMENTS COMMUNS DIVERS	17,680,000	10,237,000	7,443,000	57.90%	7,337,000	0	2,900,000
7. APPUI LOGISTIQUE DES CONSEILLERS	9,410,000	3,403,155	6,006,845	36.17%	3,403,155	0	0
TOTAL	1,111,651,884	560,125,400	551,526,484	50.39%	238,937,562	249,908,977	71,278,861

RUBRIQUES	FRANCE	USA	ITALIE	TOTAL BUDGET
A. INTERVENTIONS TECHNIQUES	94,500,000	120,000,000	74,640,175	289,140,175
1. COLLECTE, GESTION ET ARCHIVAGE DONNEES	24,000,000	85,000,000	0	109,000,000
1.1 Collecte et stockage des données de terrain	0	0	0	0
Act. 1.1.1 Collecte et gestion données météorologiques				0
Act. 1.1.2 Réception et stockage données hydrologiques				0
Act. 1.1.3 Réception et stockage données agricoles et phytosanitaires				0
1.2 Réception, traitement et archiv. données satellit.	12,000,000	0	0	12,000,000
Act. 1.2.1 Réception et archivage des données NOAA	12,000,000			12,000,000
Act. 1.2.2 Réception et archivage données METEOSAT	PM			0
1.3 Télécommunications et réseaux d'observation	5,000,000	75,000,000	0	80,000,000
Act. 1.3.1 Administration des systèmes informatiques et de télécommunications au CRA	5,000,000	55,000,000		60,000,000
Act. 1.3.2 Administration et gestion des systèmes informatiques et télécoms dans les CNA		20,000,000		20,000,000
1.4 Maintenance équipements et assistance réseaux	7,000,000	10,000,000	0	17,000,000
Act. 1.4.1 Maintenance des systèmes informatiques		5,000,000		
Act. 1.4.2 Maintenance des équipements du CRA	7,000,000	5,000,000		12,000,000
Act. 1.4.3 Assistance technique et appui aux CNA	0			0
2. DEVELOPPEMENT DES METHODES ET APPLICATIONS	70,000,000	34,000,000	74,640,175	178,640,175
2.1 Suivi et développement méthodologiques	19,800,000	5,000,000	0	24,800,000
Act. 2.1.1 Suivi météorologique et climatologique				0
Act. 2.1.2 Suivi hydrologique				0
Act. 2.1.3 Suivi hydrique des cultures	7,800,000			7,800,000
Act. 2.1.4 Suivi des ressources pastorales				0
Act. 2.1.5 Suivi phytosanitaire et acridien	4,500,000			4,500,000
Act. 2.1.6 Méthodes et applications images satellitaires	7,500,000	5,000,000		12,500,000
Act. 2.1.7 Développement des logiciels				0
2.2 Elaboration des produits	5,700,000	2,000,000	0	7,700,000
Act. 2.2.1 Produits décennaires	5,700,000	2,000,000		7,700,000
Act. 2.2.2 Produits mensuels				0
Act. 2.2.3 Produits annuels				0
Act. 2.2.4 Autres produits				0
2.3 Banques de données	18,000,000	11,000,000	0	29,000,000
Act. 2.3.1 Coordination du SRBD				0
Act. 2.3.2 Banque de données climatologiques	8,000,000			8,000,000
Act. 2.3.3 Banque de données hydrologiques	1,000,000			1,000,000
Act. 2.3.4 Banque de données agricoles	500,000			500,000
Act. 2.3.5 Banque de données pastorales				0
Act. 2.3.6 Banque de données phytosanitaires	500,000			500,000
Act. 2.3.7 Banque de données images satellitaires	8,000,000	3,000,000		11,000,000
Act. 2.3.8 Système d'information géographique		8,000,000		8,000,000
Act. 2.3.9 Centrale régionale d'information				0
2.4 Transfert de méthodes et appui aux CNA	23,500,000	16,000,000	59,536,650	99,036,650
Act. 2.4.1 Transfert des outils et des méthodes	23,500,000	16,000,000	59,536,650	99,036,650
Act. 2.4.2 Formations de courte durée				0
2.5 Applications thématiques sur la Sécurité alimentaire	3,000,000	0	15,103,525	18,103,525
Act. 2.5.1 Climatologie				0
Act. 2.5.2 Agrométéorologie (Analyses agroclimatolog.)				0

RUBRIQUES	FRANCE	USA	ITALIE	TOTAL BUDGET
Act. 2.5.3 Situation phytosanitaire				0
Act. 2.5.4 Zones à risque alimentaire			15,103,525	15,103,525
Act. 2.5.5 Statistiques agricoles (Projet DIAPER III)				0
Act. 2.5.6 Vulgarisation agrométéorologique	3,000,000			3,000,000
2.6 Applications thématiques sur la GRN	0	0	0	0
Act. 2.6.1 Météorologie et climatologie				0
Act. 2.6.2 Ressources en eau				0
Act. 2.6.3 Ressources pastorales				0
Act. 2.6.4 Suivi de l'environnement				0
3. DOCUMENTATION	0	0	0	0
4. COORDINATION DU PROGRAMME AGRHYMET	500,000	1,000,000	0	1,500,000
4.1 Sur le plan administratif et financier				0
4.2 Sur le plan technique et scientifique	500,000	1,000,000		1,500,000
B. PERSONNEL TECHNIQUE	262,000,000	118,000,000	191,429,575	351,429,575
1. EXPERTS SAHILIENS ET PERSONNEL D'APPUI	42,000,000	118,000,000	35,362,500	195,362,500
2. ASSISTANCE TECHNIQUE	220,000,000		156,067,075	156,067,075
C. MARKETING ET CENTRE DE DOCUMENTATION	1,400,000	16,375,000	0	17,775,000
1. MARKETING	0	14,375,000		14,375,000
2. CENTRE DE DOCUMENTATION	1,400,000	2,000,000		3,400,000
D. APPUI GÉNÉRAL AU FONCTIONNEMENT DU CRA	83,600,000	101,400,000	50,790,325	235,790,325
1. PERSONNEL	7,400,000	32,400,000	0	39,800,000
1.1 Noyau central				0
1.2 Centre de gestion		25,000,000		25,000,000
1.3 Personnel commun d'appui (GIM)	7,400,000	7,400,000		14,800,000
				14,800,000
2. APPUI A LA DIRECTION GÉNÉRALE	76,200,000	69,000,000	50,790,325	195,990,325
2.1 Comité technique et de gestion	4,000,000	4,000,000		8,000,000
2.2 Frais généraux	45,100,000	50,000,000	42,165,325	137,265,325
2.3 Appui logistique Assistance technique	21,600,000			145,265,325
2.4 Autres appuis	5,500,000	15,000,000	8,625,000	29,125,000
E. APPUI AU FONCTIONNEMENT DES CNA	55,000,000	88,262,500	93,437,500	236,700,000
TOTAL BUDGET	496,500,000	444,037,500	410,297,575	1,350,835,075

**TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE
DU PROGRAMME AGRHYMET
17-19 NOVEMBRE 1996**

ANNEXE 6

MOTION DE REMERCIEMENTS

A l'issue des travaux de la réunion du Comité de pilotage du Programme AGRHYMET qui s'est tenue à Niamey (Niger) les 17, 18 et 19 novembre 1997, les participants expriment leurs vifs remerciements et leur profonde gratitude aux autorités nigériennes et au personnel du Centre AGRHYMET pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité généreuse qui leur ont été réservés durant leur séjour à Niamey.

Fait, à Niamey le 19 novembre 1997

Le Comité

CILSS

CENTRE RÉGIONAL AGRHYMET

**PROJET ALERTE PRÉCOCE ET PRÉVISION DES PRODUCTIONS
AGRICOLES (AP3A)**

**COMPTE RENDU DE LA REVUE TRIPARTITE
AGRHYMET - OMM - ITALIE**

Niamey (Niger) : 22 Novembre 1997

PROGRAMME MAJEUR INFORMATION

Décembre 1997

871

COMPTE RENDU DE LA REVUE TRIPARTITE
AGRHYMET, OMM, ITALIE
(PROJET ALERTE PRECOCE ET PREVISIONS DES PRODUCTIONS AGRICOLES)
NIAMEY, 22 novembre 1997

1. La revue tripartite du projet "Alerte précoce et prévisions des productions agricoles" s'est tenue à Niamey au Niger, le 22 novembre 1997 au Centre Régional AGRHYMET, sous la présidence de Monsieur Oliveira, Directeur général.
2. La réunion a été précédée d'une présentation des activités conduites et des résultats acquis. Un accent particulier a été mis sur les aspects liés au développement des systèmes de gestion et d'analyse de données tabulaires et géoréférencées, à l'élaboration des procédures de représentation de la vulnérabilité structurelle et au développement du système d'alerte précoce. En outre, la possibilité de l'utilisation des informations déjà disponibles dans la banque de données pour le suivi des processus liés à la désertification a été évoquée.

3. Ont participé à la revue:

M. M. Foti, Ministère Italien des Affaires Etrangères,
M. M. Pedalino, Ministère Italien des Affaires Etrangères
M. P. Sarfatti, Ministère Italien des Affaires Etrangères
M. N. Fall, Organisation Météorologique Mondiale,
M. J.S. Oliveira, Directeur Général du Centre AGRHYMET
M. M. Diouf, Assistant du DG au Programme Majeur Information
M. A. Di Vecchia, Coordonnateur technique du projet
M. B. Djaby, Expert du projet
M. B. Koné, Expert du projet
M. T. De Filippis, Expert du projet
M. P. Vignaroli, Expert du projet

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4.1. Après les mots de bienvenue du président, M. Oliveira, la réunion a adopté sans changement l'ordre du jour proposé, qui figure en annexe 1 du présent rapport. La réunion a adressé ses vives félicitations à l'équipe pour la qualité du travail accompli et les résultats acquis.

5. SUIVI DES RECOMMANDATIONS

5.1. L'examen des recommandations de la revue tripartite précédente n'a pas mis en évidence des problèmes particuliers dans leur mise en oeuvre.

6. BILAN DES ACTIVITES 1997

6.1 La réunion a pris note du rapport d'activités 1997 du projet et a été informée des raisons du retard de certaines activités dues à des causes externes au projet. Cependant, cet état de fait n'a pas affecté les résultats attendus.

26 NOV. 1997
N° - - 131

6.2. Concernant la gestion des données, il a été rappelé que les problèmes se posent surtout en terme de droits de diffusion et de propriété des données brutes présentes dans la banque de données du projet. Toutefois l'importance de la plus grande distribution des données et des produits élaborés par le projet a été soulignée afin d'améliorer leur performance.

6.3.. Pour une meilleure approche de la problématique, la réunion a reconfirmé que les documents techniques produits dans le cadre du projet soient diffusés après analyse d'une commission le plus largement possible, sous forme de publications du CRA ou de l'OMM. A cet effet, il a été demandé d'établir une liste restreinte des notes techniques pouvant faire objets de publication. L'OMM a informé la réunion de l'état d'avancement de la publication du document relatif au concept du risque.

7. PROGRAMME D'ACTIVITES 1998

La réunion a examiné et approuvé la proposition du plan d'activités pour 1998 et a souligné les aspects suivants :

7.1. Les experts devront concentrer leurs efforts sur la validation et le transfert du système dans les quatre pays test qui sont le Mali, le Niger, le Burkina Faso et le Sénégal, tandis que des consultants seront appelés à apporter leurs contributions dans des domaines spécifiques d'appui (réalisation de l'environnement du Système d'Analyse Conjoncturel, évaluation des méthodologies de calcul de la longueur de la saison , etc.).

7.2. Les produits et méthodologies déjà générés par le projet sont en grande partie utilisés par le Centre. Ils devront faire l'objet d'une validation plus formelle du Centre, en principe avant le prochain atelier de transfert dans les pays.

7.3. Dans le cadre du processus de transfert des différents produits et méthodologies, il sera demandé aussi aux CNAs de fournir tous commentaires et intégrations pour leur mise à jour.

7.4. Il a été retenu que la dernière partie de la phase en cours soit concentrée sur les tests du Système Intégré pour l'Alerte Précoce (SIAP) afin d'assurer au mieux la prise en compte des besoins des pays dans le développement du système.

7.5. La réunion a retenu que, au cas où la méthodologie « Zone à risque » (ZAR) ne pourrait pas être prise en charge par l'unité Agrométéorologie du CRA, un consultant sahélien sera recruté par le projet.

7.6. Il a été retenu de mettre à disposition des pays test la banque de données complète afin de prendre en compte les nécessités d'analyse au niveau régional.

7.7. Il a été retenu de continuer à soutenir la collaboration avec les institutions et initiatives régionales et internationales existantes. A cet effet la liste de contacts déjà entrepris par le projet devra être inclue comme document en annexe du présent compte rendu.

8 BUDGET ET ETAT FINANCIER

8.1. La réunion a approuvé la proposition de budget relative au programme de travail 1998. Elle a aussi souligné que les PC prévus pour la salle de formation à la ligne 42 du budget, pourraient être utilisés pour renforcer les CNAs en cas de nécessité en plus de ce qui est prévu à la ligne 33.

8.2 La réunion a souligné la nécessité d'un transfert rapide du financement relatif à la troisième tranche afin d'assurer le bon déroulement des activités en cours. Il a été souhaité aussi qu'il ne doit pas exister de période de rupture entre la première et la deuxième phase du projet. Une telle rupture pourrait sérieusement mettre en cause les résultats acquis dans la première phase.

9. DIVERS

9.1. Il a été convenu de la nécessité de tenir une revue tripartite qui aura lieu entre la fin de la première phase et le démarrage de la deuxième phase du projet.

LISTE DES INSTITUTIONS CONTACTEES

- **ARD** - Associates in Rural Developpement, Inc.
- **CIRAD - IEMVT**
- **CLUB DU SAHEL**
- **FAO** - Food and Agricultural Organization of United Nation
- **FEWS** - Famine Early Warning System
- **IAO** - Istituto Agronomico d'Oltremare , Firenze Italy
- **ICRISAT** - International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics
- **OMM** - Organisation Météorologique Mondiale
- **OSS** - Observatoire du Sahara et du Sahel
- **SCOT CONSEIL**
- **UNICEF** - United Nation Children's Funds
- **UNITAR**
- **USGS EROS Data Center**
- **WHO/UNICEF** Joint Programme on Data Management and Mapping for Public Health

**LISTE DES DOCUMENTS DISTRIBUÉS AUX PARTICIPANTS A LA REVUE
TRIPARTITE**

1. Ordre du jour de la réunion tripartite
2. Conclusions et recommandations 1997
3. Rapport d'activités 1997
4. Programme d'activités et budget 1998
6. Etat des activités par rapport au cadre logique
7. Liste des équipements par pays et par service fournis par le CRA
8. Tableau de synthèse des activités 1998 (SIAP98.XLS)
9. Présentation générale des activités

CONCLUSION

1. Compte tenu des nombreuses actions prévues par le programme d'activités de décembre 1997 à juin 1998, la partie Italienne s'engage à mettre à la disposition de l'OMM le plus tôt possible les fonds nécessaires à leur réalisation. En attendant le versement de la troisième tranche, il a été reconfirmé que la couverture des besoins financiers devra être assurée à travers l'utilisation des intérêts provenant des fonds italiens affectés à l'OMM. L'autorisation déjà donnée par les autorités italiennes devra être étendue chaque fois que cela s'avère nécessaire.

2. Les acquis de la phase actuelle du projet sont considérés comme déterminants pour la mise en place de la deuxième phase

3. La réunion a reconfirmé la nécessité d'une plus large diffusion des documents et notes techniques produits par le projet sous forme de publications du CRA ou de l'OMM.

4. Il est retenu de poursuivre la collaboration avec les Institutions régionales et internationales ainsi que les autres initiatives opérant dans les domaines intéressant le projet.

RECOMMANDATIONS

1.1 L'OMM devra prendre les mesures nécessaires en vue d'assurer la disponibilité des fonds dans les délais requis du programme d'activités. Cela afin de permettre la réalisation des actions prévues dans la période de décembre 1997 à juin 1998.

1.2. Le CRA et l'OMM devront mettre en oeuvre toutes les actions nécessaires pour le renouvellement avant la fin de l'année 1997 des contrats des consultants italiens, des experts sahéliens et du personnel d'appui du projet (assistant informaticien et secrétaire) jusqu'en juin 1998.

1.3. Les matériels nécessaires au renforcement des équipements du projet et des Services Nationaux des quatre pays test concernés par les actions de transfert du système (Agriculture, Elevage, Météo, SAP) devront être rendus disponibles avant la fin du mois de janvier 1998

1.4. Le CRA devra mettre en oeuvre toutes les actions nécessaires pour assurer la bonne fonctionnalité et le renforcement des équipements des Services Nationaux avant le transfert du système

2.1. Toutes les actions qui visent à garantir le démarrage de la deuxième phase avant la fin de la première phase devront être entreprises, afin de ne pas perdre les acquis du projet.

3.1. Une liste restreinte des notes et documents produits par le projet devra être établie en vue de leur publication.

4.1. Le maximum de synergie et d'échange devra être assuré pour garantir la circulation des produits élaborés par le projet et améliorer leur performance.

CONCLUSION

5. La réunion reconfirme la priorité à donner à la validation du système d'information et au transfert des produits dans les pays test.

6. Concernant l'internalisation au CRA de la méthodologie ZAR (modèle de détermination des zones à risque pour les cultures céréalières pluviales), un consultant sahélien devra être recruté dans le cas où cette activité ne pourra pas être prise en charge par l'Unité Agrométéorologie.

7. Les experts devront concentrer leur activité pour la validation et le transfert du système dans les pays test.

Des consultants seront appelés à finaliser des activités complémentaires nécessaires en vue de la prochaine phase.

Le Centre AGRHYMET s'est engagé à fournir les données au projet en l'occurrence la série historique des données NOAA NDVI/LAC dans un délai de 3 mois.

RECOMMANDATIONS

5.1. Les Institutions Nationales concernées devront avoir accès à l'ensemble des données utilisées par les différents systèmes développés par le projet, pour mieux prendre en compte les nécessités d'analyse au niveau régional.

6.1. En cas de besoin, un consultant sera pris en charge par le projet pendant la période de la campagne de suivi agro-pastoral.

7.1. Toutes les disposition doivent être prises par l'équipe du projet, le CRA et l'OMM pour assurer la mise en place rapide des consultations.

7.2. Deux institutions relais (CSE et IGB) seront contactées pour fournir l'assistance technique dans leur pays d'appartenance pour le processus de transfert.